

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1149

15 mai 2013

SOMMAIRE

Absolute Ventures S.C.A.	55150	Mellinckrodt 1	55106
ACM Constructions S.à r.l.	55148	Meteora S.A.	55106
AMO Holding 12 S.A.	55120	Mitco Resolution 1 S.à r.l.	55143
AMO Holding 17 S.A.	55122	Mitco Resolution 2 S.à r.l.	55142
Anchor Holdings SCA	55149	Mitco Resolution 3 S.à r.l.	55141
ASPIK s.à r.l.	55150	Mitco Resolution 4 S.à r.l.	55142
Bimolux S.A.-SPF	55151	Nordea Multi Label	55143
CARLOTTA European Investments S.A.	55152	Office Portfolio Minerva II Sarl	55144
Catalyst EPF Luxembourg 1 S.à r.l.	55150	Open Text SA	55144
CEREP Investment Bristol S.à.r.l.	55151	Platform Holdings S.à r.l.	55106
Compass Printing Management S.à r.l. & Partners S.C.A.	55152	RLM S.A.	55139
Danone Ré	55119	Scheme Lux S.à r.l.	55106
DCC Finance S.à r.l.	55116	Secufund S.A.	55141
ESCO Finance International S.à r.l.	55120	The Jolly Roger S.à r.l.	55140
ESCO Luxembourg Holding LLC S.C.S.	55120	Thryn Holding N°4 S.à r.l.	55141
ETMF II C S.à r.l.	55120	Thryn Holding N°4 S.à r.l.	55140
European Power Systems S.A.	55119	Thryn Holding N°5 S.à r.l.	55141
Financière Tesalia S.A.	55116	Titan Management Investment SCA	55151
Kabam Luxembourg S.à r.l.	55119	Tomdax S.à r.l.	55140
KHB Bahnhofstrasse 15-17 Beteiligung S.à r.l.	55142	Turkey MENA Properties III S.à r.l.	55140
KHS Königstraße 27 Beteiligung S.à r.l. ..	55143	UBS (Lux) Key Selection SICAV 2	55152
LIPPE HOLDING S.A., société de gestion de patrimoine familial	55119	Union Hotelière Parisienne Luxembourg S.à r.l.	55139
LONDON Bishopsgate S.à r.l.	55106	Versbau S.A.	55139
Lux Batis Concept S.A.	55137	Vesalius Biocapital I S.A. SICAR	55138
LuxGEO Parent S.à.r.l.	55123	Volgacote S.A.	55139
		Wallace Invest S.A.	55152
		Weatherford Capital Ltd. Luxembourg Branch	55138

Mellinckrodt 1, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.
R.C.S. Luxembourg B 153.466.

Der (konsolidierte) Jahresabschluss vom 31. Dezember 2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Für Mellinckrodt 1

DZ PRIVATBANK S.A.

Référence de publication: 2013042763/13.

(130052051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2013.

LONDON Bishopsgate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 163.454.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2013.

Référence de publication: 2013042756/10.

(130052123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2013.

Meteora S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 92, avenue du X Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 138.340.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013042764/10.

(130051921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2013.

**Platform Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Scheme Lux S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 117.532.

In the year two thousand and thirteen, on the thirteenth day of February, before me Maître Francis KESSELER, civil law notary residing in Esch-sur-Alzette, the Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

- Federico SARUGGIA, residing at 10, Via San Paolo, Milan, 20121 Italy, holding sixty-one (61) registered ordinary shares in the share capital of the Company;

- Nicola VOLPI, residing at 10, Via San Paolo, Milan, 20121 Italy, holding eighty-eight (88) registered ordinary shares in the share capital of the Company, duly represented herein by Mr Teunis Christiaan AKKERMAN, residing at 15, rue Jean-Pierre Kommes, L-6988 Hostert, the Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

- Gianluca ANDENA, residing at 10, Via San Paolo, Milan, 20121 Italy, holding eighty-eight (88) registered ordinary shares in the share capital of the Company, duly represented herein by Mr Teunis Christiaan AKKERMAN, residing at 15, rue Jean-Pierre Kommes, L-6988 Hostert, the Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

- Guido Paolo GAMUCCI, residing at 4, Piazzale Lorenzo Lotto, Milan, 20148 Italy, holding one hundred and seventy five (175) registered ordinary shares in the share capital of the Company,

- Paolo COLONNA, residing at 10, Via San Paolo, Milan, 20121 Italy, holding eighty-eight (88) registered ordinary shares in the share capital of the Company, duly represented herein by duly represented herein by Mr Teunis Christiaan AKKERMAN, residing at 15, rue Jean-Pierre Kommes, L-6988 Hostert, the Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxies, after having been initialed *ne varietur* by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Said appearing parties, through their proxy holder, proceeded to hold an extraordinary general meeting of shareholders (the "Meeting") of SCHEME LUX S.à r.l., a private company with limited liability according to the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered offices at 20, rue Eugène Ruppert, L-2543 Luxembourg, the Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by notarial deed of Maître Jean-Joseph WAGNER, notary officiating in Sanem, on June 29, 2006, as published in the Official Gazette of Luxembourg (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations) number 1665 of September 2, 2006, whose articles were last amended on April 14, 2011 by notarial deed of Maître Joseph ELVINGER, notary officiating in Luxembourg, as published in the Official Gazette of Luxembourg number 1542 of July 2, 2011 (the "Company") and requested the undersigned notary to record the following:

I. In conformity with the Luxembourg Companies' Act of 10 August 1915 (la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales) the extraordinary general meetings of shareholders was duly convened and all shareholders have received the agenda of the meeting in advance.

II. That all five hundred (500) registered ordinary shares in the share capital of the Company, representing the entire issued share capital of the Company, are present or represented at the Meeting.

III. The general meeting of shareholders having validly been convened and the entire issued capital being represented; the Meeting can validly deliberate and resolve on all items of the agenda.

IV. The agenda of the Meeting is the following:

(i) Approval of the opening remarks and statements with respect to the verification of the entire share capital of the Company being (re)present(ed) at the Meeting, the convening of the Meeting and the decisions to be taken at the Meeting.

(ii) Amendment of the Company's name from "Scheme Lux S.à r.l." to "Platform Holdings S.à r.l.".

(iii) Complete amendment and restatement of the articles of association of the Company, also reflecting the name change of the Company.

(iv) Miscellaneous.

After deliberation and discussions, the Meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolved to acknowledge and approve the opening remarks and statements with respect to the verification of the entire share capital of the Company being (re)present(ed) at the Meeting, the convening of the Meeting and the decisions to be taken at the Meeting.

Second resolution

The Meeting resolved to change the name of the Company from "Scheme Lux S.à r.l." to "Platform Holdings S.à r.l.".

Third resolution

The Meeting resolved to fully amend and restate the articles of association of the Company as follows:

"I. Name – Registered office – Object - Duration

Art. 1. Name. There hereby exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "Platform Holdings S.à r.l." (hereafter the "Company"), which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of association (hereafter the "Articles").

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, the Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality of the city of Luxembourg by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstan-

ces. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1. The Company's object is to acquire or sell or otherwise dispose and to hold, directly or indirectly, interests in companies in Luxembourg or any other foreign jurisdiction, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3 The Company can also enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction, which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

(i) grant to its affiliates any assistance, loans, advances or guarantees in order to achieve its corporate object;

(ii) enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the property assets (present or future) of the undertaking or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company, or any director, manager or other agent of the Company or any of its affiliated companies, and to render any assistance to such affiliated companies, within the limits of the laws of Luxembourg;

(iii) enter into agreements, including, but not limited to any kind of credit derivative agreements, partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, distribution agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other services contracts, selling agreements, or other in relation to its purpose.

3.4. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.5. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

3.6. The Company may also perform all commercial, technical and financial operations, if these operations are likely to enhance the above-mentioned objectives as well as operations directly or indirectly linked to the activities described in this article.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. Upon incorporation, the Company's capital is fixed at twelve thousand and five hundred euro (€ 12,500), divided into one hundred (500) ordinary shares in registered form and each with a par value of twenty-five Euro (€ 25), all subscribed for and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

5.3 Upon the issuance of shares, each shareholder shall have a right of pre-emption in proportion to the aggregate nominal value of its shares.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and the profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties. If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company. A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code. For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

III. Management – Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by a single manager or by a board of managers, consisting of more than one member. The single manager is, or in the event a board of managers has been established, the members of the board of managers, are appointed by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, which sets the term of his/their office. The single manager does not, or in the event a board of managers has been established, the members of such board do not need to be shareholder(s). In the event the board of managers is composed of various members, the general meeting of shareholders may determine that certain members of the board of managers are designated as members class "A" or designated as members class "B".

7.2. The managers may be dismissed at any time *ad nutum* (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager, or, in the event a board of managers has been established, within the competence of the board of managers and the single manager, or as the case may be, the board of managers, shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the single manager or the board of managers.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy. The proxy shall be given in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any member of the board of managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of the single manager, or, in the event a board of managers has been established and the general meeting of shareholders has designated members of the board of managers as class "A" and class "B", by the joint signature of any member of the board designated as class "A" and any member of the board designated as class "B" or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and Voting rights.

12.1. The sole shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are less than twenty-five (25) shareholders, resolutions of the shareholders may be adopted without a formally convened general meeting of shareholders, provided that the resolutions to be adopted shall be communicated to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail and such resolutions are adopted in writing by the unanimous consent thereto of all shareholders. The shareholders shall cast their vote by signing the resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall commence on the first day (1st) of January of each year and end on the thirty first (31st) of December of any calendar year.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the single manager, or as the case may be, the board of managers shall prepare a balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend on the shares or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. In calculating the amount of any distribution on shares, shares held by the Company shall be disregarded.

15.4. Unless the general meeting of shareholders determines another date of payment, distributions on shares shall be made payable immediately after they have been declared.

15.5. Interim distributions may be made upon decision thereto by the board of managers of the Company, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the single manager or the board of managers;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve; and
- (iii) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1 In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder (s) or by Law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 From the balance remaining after payment of the debts of the dissolved Company, all amounts remaining will be distributed to the Company's shareholders in proportion to the aggregate nominal value of the shares held by each.

VII. General provision

Art. 17. Applicable Law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.”

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company in connection with this deed are estimated at approximately one thousand four hundred euro (EUR 1,400.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Nothing else being on the agenda, the Meeting was closed.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French translation of the preceding text: Suit la traduction française du texte qui précède:

L’an deux mille treize, le treizième jour du mois de février, par devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg),

ont comparu:

- Federico SARUGGIA, demeurant au 10, Via San Paolo, Milan, 20121 l’Italie, détenant soixante-et-un (61) parts sociales ordinaires dans le capital social de la Société;

- Nicola VOLPI, demeurant au 10, Via San Paolo, Milan, 20121 l’Italie, détenant quatre-vingt-huit (88) part sociales ordinaires dans le capital social de la Société, ici dûment représenté par Monsieur Teunis Christiaan AKKERMAN, demeurant au 15, rue Jean-Pierre Kommès, L-6988 Hostert, Grand-Duché de Luxembourg par procuration sous seing privée;

- Gianluca ANDENA, demeurant au 10, Via San Paolo, Milan, 20121 l’Italie, détenant quatre-vingt-huit (88) part sociales ordinaires dans le capital social de la Société, ici dûment représenté par Monsieur Teunis Christiaan AKKERMAN, demeurant au 15, rue Jean-Pierre Kommès, L-6988 Hostert, Grand-Duché de Luxembourg par procuration sous seing privée;

- Guido Paolo GAMUCCI, demeurant au 4, Piazzale Lorenzo Lotto, Milan, 20148 l’Italie, détenant cent soixante-quinze (175) parts sociales ordinaires dans le capital social de la Société,

- Paolo COLONNA, demeurant au 10, Via San Paolo, Milan, 20121 l’Italie, détenant quatre-vingt-huit (88) part sociales ordinaires dans le capital social de la Société, ici dûment représenté par Monsieur Teunis Christiaan AKKERMAN, demeurant au 15, rue Jean-Pierre Kommès, L-6988 Hostert, Grand-Duché de Luxembourg par procuration sous seing privée.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquelles personnes, représentées par le comparant, ont procédé à tenir une assemblée générale extraordinaire des associés de la société SCHEME LUX S. à r.l., une société à responsabilité limitée, 20, rue Eugène Ruppert, L-2543 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte du Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, le 29 juin, 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1665 du 2 septembre, 2006, dont les statuts ont été modifiés la dernière fois par acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1542 du 2 juillet, 2011 (la “Société”) et, représentés par leur mandataire ont requis le notaire instrumentant d’acter ce qui suit:

I. Conformément aux dispositions de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, l’assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société a été dûment convoquée et les actionnaires de la Société ont reçu l’ordre du jour de l’assemblée générale des actionnaires de la réunion à l’avance.

II. Que toutes les cinq cents (500) actions dans le capital social de la Société, représentant l’intégralité du capital social de la Société, sont dûment représentés à l’Assemblée.

III. L’assemblée générale des actionnaires de la Société ayant été valablement convoqué; l’intégralité du capital social étant dûment représentée, l’Assemblée peut valablement délibérer et décider sur tous les points de l’ordre du jour.

IV. Que l’ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

(i) Approbation des déclarations d’ouverture concernant la vérification de présence de l’intégralité du capital de la Société, la convocation de l’Assemblée et les décisions à prendre pendant l’Assemblée;

(ii) Changement de la dénomination de la Société de “Scheme Lux S.à r.l.” à “Platform Holdings S.à r.l.”.

(iii) Modification et refonte complète des status de la Société, y inclus la modification du nom de la Société.

(iv) Divers.

Après délibérations, l'Assemblée a pris, avec unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée a approuvé les déclarations d'ouverture de l'Assemblée concernant la vérification de présence de l'intégralité du capital de la Société, la convocation de l'Assemblée et les décisions à prendre pendant cet Assemblée.

Deuxième résolution

L'Assemblée a décidé de changer le nom de la Société de "Scheme Lux S.à r.l." à "Platform Holdings S.à r.l."

Troisième résolution

L'Assemblée a décidé de procéder à une refonte complète des statuts de la Société, y inclus la modification du nom de la Société telle que décrite ci-dessus, afin de leur donner la teneur suivante:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination Platform Holdings S.à r.l. (la "Société"), qui est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi") et par les présents Statuts (les "Statuts").

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg. Le siège social peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique, ou, dans le cas où un conseil de gérance de la Société a été établie, par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique, ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Dans les cas où le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire de siège, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit, incluant l'acquisition et l'octroi de brevets concernant de tels droits de propriété intellectuelle, de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle pourra également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.3 La Société peut également s'engager aux transactions suivantes, étant entendu que la Société n'entrera pas dans une quelconque transaction qui l'engagerait dans une quelconque activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

(i) octroyer à ses affiliés des soutiens de toute sorte, des prêts, des avances ou garanties afin de réaliser son objet social;

(ii) entrer dans une quelconque garantie, mise en gage ou une autre forme de sûreté, si par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des actifs en propriété (présent ou futur) de l'entreprise ou par toutes ou n'importe quelles méthodes, pour l'exécution de n'importe quels contrats ou obligations de la Société, ou n'importe quel directeur, gérant ou autre agent de la Société ou n'importe laquelle de ses sociétés liées et d'accorder n'importe quelle aide à de telles sociétés liées, dans les limites du droit luxembourgeois;

(iii) entrer dans des accords, y compris, mais non limité à n'importe quelle sorte d'accords de dérivée de crédit, d'accords d'association, d'accords de garantie, d'accords de marketing, d'accords de distribution, d'accords de gestion,

d'accords de conseil, d'accords d'administration et d'autres contrats de services, d'accords de vente, ou d'autre en rapport avec son objet social.

3.4 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre le risque crédit, le risque de change, de fluctuations de taux d'intérêt et tout autres risques.

3.5 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.

3.6 La Société peut également faire toutes opérations commerciales, techniques et financières, si ces opérations sont utiles à la réalisation de son objet tel que décrit dans le présent article ainsi que des opérations directement ou indirectement liées aux activités décrites dans cet article

4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civiques, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze milles cinq cents euros (€ 12,500), représenté par cinq cent (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (€ 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

5.3. En cas d'émission des parts sociales, chacun associé aura le droit de pre-emption en proportion de les parts sociales tenus.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers. En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil. Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé qui le souhaite.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un gérant unique ou par un conseil de gérance, composé de plusieurs personnes (gérants). Le gérant unique est nommé, ou, dans le cas où un conseil de gérance a été établie, sont nommés par résolution de l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat. Le gérant unique, ou, les gérants, au cas de constitution d'un conseil de gérance composé de plusieurs membres, ne doivent pas nécessairement être des associés. Au cas où le conseil de gérance est composé de plusieurs membres, l'assemblée générale des associés peut décider de classer certains membres du conseil de gérance comme gérants de classe "A" et certains membres du conseil de gérance et comme des gérants de classe "B".

7.2 Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant unique, ou, dans le cas où un conseil de gérance a été établie, de la compétence du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le conseil de gérance de la Société.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence sera mentionnée brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit (par courrier ou téléfax ou tous autres moyens électroniques de communication y compris le courrier électronique).

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout membre du conseil de gérance peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers, par la signature simple du gérant unique, ou, dans le cas où un conseil de gérance a été établie et l'assemblée générale est composée de plusieurs membres, par les signatures conjointes d'un membre désigné par l'assemblée générale des associés comme gérant de classe "A" et d'un membre désigné par l'assemblée générale des associés comme gérant de classe "B", où, le cas échéant, par la ou les signature(s) simple ou conjointes de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.

12.1. Si la Société est représentée par un associé unique, cet associé exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit que ce soit par courrier, téléfax ou tous autres moyens de communication électronique y compris par courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises sans assemblée par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par téléfax soit tous autres moyens de communication électronique y compris le courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par un original ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant ensemble, au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels – Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de chaque année.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant unique, où dans le cas où un conseil de gérance a été établi, le conseil de gérance prépare un bilan avec l'indication des valeurs actives et passives de la Société auquel est annexé un sommaire de tous ses engagements et des dettes du/des gérants et associés à l'égard de la Société et un compte des pertes et profits.

14.3. Le bilan et le compte des profits et pertes seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des associés qui devront spécialement voter pour donner décharge au conseil de gérance, et, le cas échéant, au commissaire.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net de la société. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. En calculer des montants qui seront distribués, les parts sociales tenus par la Société seront négligées.

15.4. Toutes acomptes sur dividendes seront distribués immédiatement après la déclaration des acomptes, à moins que l'assemblée générale des associés a déterminé une certaine date.

15.5. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués par décision du conseil de gérance, à tout moment sous réserve du respect des conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires doivent être établis par au moins de conseil de gérants;

(ii) ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice. L'assemblée générale des associés est seule compétente pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes;

(iii) la décision susvisée n'est adoptée que dans la mesure où la Société s'est assurée que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution – Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la Loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus qui leur sont confiés par la loi applicable pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

17. Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, il est fait référence aux dispositions légales de la Loi."

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, s'élève à environ mille quatre cents euros (EUR 1.400,-).

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, constate que, sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, même date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite du présent acte original aux comparants, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Saruggia, Akkerman, Gamucci, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 19 février 2013. Relation: EAC/2013/2277. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2013038901/507.

(130047316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2013.

Financière Tesalia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 92, avenue du Dix Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 155.538.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013042652/10.

(130051919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2013.

DCC Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 16.957.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 121.910.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-seventh day of February.

Before Maître Martine Schaeffer, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

DCC Treasury Services Limited Luxembourg Branch, the Luxembourg branch of DCC Treasury Services Limited, a limited company incorporated under the laws of Ireland, having its registered office at DCC House, Brewery Road, Stillorgan, Blackrock, Dublin, Ireland,

created and existing under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 120.656 and having its registered office at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg,

duly represented by Mr. Gianpiero SADDI, private employee, with professional address at Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which will remain here annexed to be registered with the present deed,

acting as sole shareholder of "DCC Finance S.à r.l." (the "Company"), a Luxembourg société à responsabilité limitée having its registered office at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 121.910, incorporated by deed enacted on 29 September 2006, published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations", number 33 of 23 January 2007 (the "Articles").

The chairman requests the notary to act that:

The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Waiving of notice right;
2. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 1,000,000 (one million Euro) so as to raise it from its current amount of EUR 15,957,500 (fifteen million nine hundred fifty-seven thousand five hundred Euro) to EUR 16,957,500 (sixteen million nine hundred fifty-seven thousand five hundred Euro) by the issuance of 40,000 (forty thousand) new shares with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each;
3. Subscription by DCC Treasury Services Limited Luxembourg Branch of all the 40,000 (forty thousand) new shares by way of a contribution in cash to the Company;
4. New composition of the shareholding of the Company;
5. Subsequent amendment of article 8, paragraph 1 of the articles of association of the Company; and
6. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder of the Company, the following resolutions have been taken:

First resolution

It is resolved that the Sole Shareholder waives his right to the prior notice of the current meeting; the Sole Shareholder acknowledges being sufficiently informed on the agenda and consider being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is further resolved that all the relevant documentation has been put at the disposal of the Sole Shareholder within a sufficient period of time in order to allow him to examine carefully each document.

Second resolution

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 1,000,000 (one million Euro) so as to raise it from its current amount of EUR 15,957,500 (fifteen million nine hundred fifty-seven thousand five hundred Euro) to EUR 16,957,500 (sixteen million nine hundred fifty-seven thousand five hundred Euro) by the issuance of 40,000

(forty thousand) new shares with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each (the "New Shares") to be fully paid up through a contribution in cash by the Sole Shareholder.

Third resolution

It is resolved to accept the subscription and payment by the Sole Shareholder of the New Shares through the contribution in cash of an amount of EUR 1,000,000 (one million Euro) (the "Contribution").

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervenes the Sole Shareholder, here represented by Mr Gianpiero SADDI, prenamed, and declares to subscribe the New Shares in the Company and to pay them up entirely by the Contribution.

Evidence of the contributions' existence

A proof of the contribution has been given to the undersigned notary.

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the shareholding of the Company is now composed of:

- DCC Treasury Services Limited Luxembourg Branch: 678,300 (six hundred seventy-eight thousand three hundred) shares.

Fifth resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the contribution described above having been fully carried out, it is resolved to amend article 8, paragraph 1 (the second paragraph remaining unchanged) of the Company's articles of association so that to read as follows:

" **Art. 8.** The Company's capital is set at EUR 16,957,500 (sixteen million nine hundred fifty seven thousand five hundred Euro), represented by 678,300 (six hundred seventy eight thousand three hundred) shares of a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each (the "Shares")."

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about EUR 2000.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, it signed together with us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le treize mars.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

DCC Treasury Services Limited Luxembourg Branch, la succursale luxembourgeoise de DCC Treasury Services Limited, une société à responsabilité limitée constituée selon le droit irlandais, ayant son siège social sis à DCC House, Brewery Road, Stillorgan, Blackrock, Dublin, Irlande,

avec siège social au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 120.656.

Ici dûment représentée par Mr Gianpiero SADDI, clerk de notaire, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé annexée au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

En sa qualité d'Associé Unique de «DCC Finance S.à r.l.» une société à responsabilité limitée luxembourgeoise ayant son siège social au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121.910, constituée par acte notarié reçu le 29 septembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 33 du 23 janvier 2007.

L'Associé Unique a requis le notaire d'acter que:

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Renonciation au droit de convocation;

2.- Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 1.000.000 EUR (un million euros) pour le porter de son montant actuel de 15.957.500 EUR (quinze millions neuf cent cinquante-sept mille cinq cent euros) à 16.957.500 EUR (seize millions neuf cent cinquante-sept mille cinq cent euros) par émission de 40.000 (quarante mille) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq euros) chacune;

3.- Souscription par DCC Treasury Services Limited Luxembourg Branch de toutes les 40.000 (quarante mille) nouvelles parts sociales par voie d'apport en numéraire à la Société;

4.- Nouvelle composition de l'actionariat de la Société;

5.- Modification consécutive de l'article 8, paragraphe 1 des statuts de la Société; et

6.- Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par l'Associé Unique, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Première résolution

Il est décidé que l'Associé Unique renonce à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à cette assemblée générale; l'Associé Unique reconnaît qu'il a été suffisamment informé de l'ordre du jour et qu'il se considère avoir été valablement convoqué et en conséquence accepte de délibérer et voter sur tous les points à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que toute la documentation produite lors de cette assemblée a été mise à la disposition de l'Associé Unique dans un laps de temps suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

Seconde résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 1.000.000 EUR (un million euros), afin de le porter de son montant actuel de 15.957.500 EUR (quinze millions neuf cent cinquante-sept mille cinq cent euros) à 16.957.500 EUR (seize millions neuf cent cinquante-sept mille cinq cent euros) par l'émission de 40.000 (quarante mille) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq euros) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales») entièrement libérées par voie d'apport en numéraire par l'Associé Unique.

Troisième résolution

Il est décidé d'accepter la souscription et le paiement par l'Associé Unique des Nouvelles Parts Sociales par voie d'apport en numéraire d'un montant de 1.000.000 EUR (un million euros) Apport»).

Intervention - Souscription - Paiement

Intervient ensuite l'Associé Unique, ici représenté par Mr Gianpiero SADDI, prénommé, qui déclare souscrire aux Nouvelles Parts Sociales de la Société et de les libérer entièrement par l'Apport.

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de l'existence de l'Apport a été donnée au notaire soussigné.

Quatrième résolution

En conséquence des déclarations et résolutions précédentes, la participation au capital social de la Société est désormais composée de:

DCC Treasury Services Limited Luxembourg Branch: 678.300 (six cent soixante dix-huit mille trois cent) parts sociales.

Cinquième résolution

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent, l'apport étant totalement réalisé, il est décidé de modifier l'article 8 paragraphe 1 (le second paragraphe demeurant inchangé) des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 8.** Le capital social de la Société est fixé à 16.957.500 EUR (seize millions neuf cent cinquante-sept mille cinq cent euros), représenté par 678.300 (six cent soixante-dix-huit mille trois cent) parts sociales de 25 EUR (vingt-cinq euros) chacune (les «Parts Sociales»).

Coûts

Les coûts, frais, taxes et charges, sous quelque forme que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec cette augmentation de capital, ont été estimés à EUR 2000.

Dont Acte, a la suite de laquelle le présent acte notarié a été rédigé à Luxembourg, au jour qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare que sur demande de la personne présente à l'assemblée, le présent acte est établi en anglais suivi d'une traduction en français. Sur demande de la même personne présente, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Lecture ayant été faite de ce document au comparant, ce dernier a signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Signé: G. Saddi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 mars 2013. LAC/2013/12269. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2013.

Référence de publication: 2013038605/152.

(130047228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2013.

LIPPE HOLDING S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 39.093.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LIPPE HOLDING S.A., société de gestion de patrimoine familial

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013042754/12.

(130052239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2013.

Kabam Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1445 Strassen, 3A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 159.497.

EXTRAIT

En date du 13 mars 2013, l'associé unique de la Société, Kabam INC., a adopté les résolutions suivantes:
L'associé unique décide de révoquer le mandat de gérant de Mme Alexandra Sepulveda avec effet immédiat.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013042728/13.

(130051857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2013.

Danone Ré, Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 30.185.

Le bilan au 31 DECEMBRE 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013041073/10.

(130050794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2013.

European Power Systems S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 59.522.

Extrait des résolutions circulaires du conseil d'administration du 02/04/2013

Première résolution:

Le Conseil d'Administration accepte la démission de Cosafin S.A., Administrateur.

Deuxième résolution:

Suite à la première résolution, et en vertu des articles 51, alinéa 5, et 52 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration décide de nommer Jalyne S.A., 1 rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg, représentée par Jacques Bonnier, 1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg, comme Administrateur.

Le nouvel Administrateur terminera le mandat de l'Administrateur démissionnaire, sous réserve légale d'approbation de sa nomination par la prochaine Assemblée Générale.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013043117/19.

(130052842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2013.

ESCO Luxembourg Holding LLC S.C.S., Société en Commandite simple.

Capital social: EUR 1.005,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stumper.

R.C.S. Luxembourg B 155.299.

Les comptes annuels au 30 septembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2013.

Référence de publication: 2013043109/10.

(130052621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2013.

ESCO Finance International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.512,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 155.501.

Les comptes annuels au 30 septembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2013.

Référence de publication: 2013043108/10.

(130052631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2013.

ETMF II C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 78.988.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ETMF II C S.A.R.L.

Référence de publication: 2013043112/10.

(130053003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2013.

AMO Holding 12 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 135.571.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-second day of February.

Before us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

"AM Global Holding Bis", a société à responsabilité limitée, having its registered office at 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 103018,

here represented by Mrs Caroline Canonico, Paralegal, professionally residing at 19 avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal given on 8 February 2013.

Said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party is the sole shareholder of "AMO Holding 12 S.A.", ("société anonyme) a company having its registered office at 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 135571, incorporated pursuant to a notarial deed on 18 January 2008, published in the

Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 423 of 19 February 2008 (hereinafter the "Company"). The articles of incorporation of the Company did not have been modified since the incorporation of the Company.

The appearing party, represented as mentioned here above and representing the whole corporate capital of the Company, required the undersigned notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to modify the date of the annual General Meeting of the Company so as to postpone it from the first Friday of the month of April of each year at 2.00 p.m. to the third Wednesday of the month of June of each year at 11.00 a.m.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, Article 8 third paragraph of the Articles of Incorporation is amended and now reads as follows:

"The annual General Meeting shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of the meeting, on the third Wednesday of the month of June of each year at 11.00 a.m. If such day is not a day where banks are generally open for business in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the next following such business day."

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

This deed having been read to the attorney of the appearing party known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, the said attorney signed together with the Notary, this original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille treize, le vingt-deux février.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

la société à responsabilité limitée «AM Global Holding Bis», ayant son siège social au 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 103018,

ici représentée par Madame Caroline Canonico, Paralegal, avec adresse professionnelle au 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 8 février 2013.

La procuration prémentionnée signée «ne varietur» par la mandataire et le notaire instrumentant restera annexée aux présentes pour être soumise aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée, comme il est précisé ci-avant, est la seule actionnaire de «AMO Holding 12 S.A.» (la «Société»), une société anonyme ayant son siège social au 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 135571, constituée suivant acte notarié en date du 18 janvier 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 423 du 19 février 2008. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis la constitution de la Société.

La partie comparante a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'actionnaire a décidé de modifier la date de l'Assemblée Générale annuelle de la Société afin de la reporter du premier vendredi du mois d'avril de chaque année à 14.00 heures au troisième mercredi du mois de juin de chaque année à 11.00 heures.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, le troisième alinéa de l'article 8 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«L'Assemblée Générale annuelle se tiendra conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune du siège social indiqué dans les convocations de cette assemblée, chaque année le troisième mercredi du mois de juin à 11.00 heures. Si ce jour est férié pour les établissements bancaires à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant».

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française; sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. CANONICO, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 25 février 2013. Relation: EAC/2013/2546. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2013037954/78.

(130047119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2013.

AMO Holding 17 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 135.801.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-second day of February.

Before us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

"AM Global Holding Bis", a société à responsabilité limitée, having its registered office at 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 103018,

here represented by Mrs Caroline Canonico, Paralegal, professionally residing at 19 avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal given on 8 February 2013.

Said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party is the sole shareholder of "AMO Holding 17 S.A.", ("société anonyme) a company having its registered office at 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 135801, incorporated pursuant to a notarial deed on 18 January 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 485 of 26 February 2008 (hereinafter the "Company"). The articles of incorporation of the Company did not have been modified since the incorporation of the Company.

The appearing party, represented as mentioned here above and representing the whole corporate capital of the Company, required the undersigned notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to modify the date of the annual General Meeting of the Company so as to postpone it from the first Wednesday of the month of April of each year at 2.00 p.m. to the third Friday of the month of June of each year at 10.30 a.m.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, Article 8 third paragraph of the Articles of Incorporation is amended and now reads as follows:

"The annual General Meeting shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of the meeting, on the third Friday of the month of June of each year at 10.30 a.m. If such day is not a day where banks are generally open for business in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the next following such business day."

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

This deed having been read to the attorney of the appearing party known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, the said attorney signed together with the Notary, this original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille treize, le vingt-deux février.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

la société à responsabilité limitée «AM Global Holding Bis», ayant son siège social au 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 103018,

ici représentée par Madame Caroline Canonico, Paralegal, avec adresse professionnelle au 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 8 février 2013.

La procuration prémentionnée signée «ne varietur» par la mandataire et le notaire instrumentant restera annexée aux présentes pour être soumise aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée, comme il est précisé ci-avant, est la seule actionnaire de «AMO Holding 17 S.A.» (la «Société»), une société anonyme ayant son siège social au 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 135801, constituée suivant acte notarié en date du 18 janvier 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 485 du 26 février 2008. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis la constitution de la Société.

La partie comparante a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'actionnaire a décidé de modifier la date de l'Assemblée Générale annuelle de la Société afin de la reporter du premier mercredi du mois d'avril de chaque année à 14.00 heures au troisième vendredi du mois de juin de chaque année à 10.30 heures.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, le troisième alinéa de l'article 8 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«L'Assemblée Générale annuelle se tiendra conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune du siège social indiqué dans les convocations de cette assemblée, chaque année le troisième vendredi du mois de juin à 10.30 heures. Si ce jour est férié pour les établissements bancaires à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant».

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française; sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donné à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. CANONICO, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 25 février 2013. Relation: EAC/2013/2551. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2013037958/78.

(130047157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2013.

LuxGEO Parent S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 159.036.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-sixth day of February.

Before Us M^e Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

There appeared:

AXEUROPE S.A., a société anonyme governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 24, Avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 159139;

hereby represented by Marc FRANTZ, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal; and

Luxgoal S.à r.l., a société à responsabilité limitée, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of thirty-three million three hundred thirty-two thousand one hundred eighty-four euro and sixty-five euro cent (EUR 33,332,184.65), with registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 152268,

hereby represented by Marc FRANTZ, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal; and

G Co-Investment I S.C.A., a société en commandite par actions, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161794,

hereby represented by Marc FRANTZ, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal; and

G Co-Investment II S.C.A., a société en commandite par actions, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161796; and

hereby represented by Marc FRANTZ, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The above appearing parties being collectively referred to as the "Shareholders".

The said proxies shall be annexed to the present deed.

The Shareholders have requested the undersigned notary to record that the Shareholders are the sole shareholders of LuxGEO Parent S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of two hundred thirty-two million five hundred six thousand seven hundred fifteen euro and thirty cents (EUR 232,506,715.30), having its registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, of 14 February 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 1001 of 13 May 2011 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 159036 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have for the last time been amended following a deed of the undersigned notary, of 30 September 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2977 of 5 December 2011.

The Shareholders, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1 To create one new class of shares, the class C preferred shares with the rights and obligations attached thereto following a restatement of the articles of incorporation of the Company as referred to under item 5 of the present agenda.

2 To increase the corporate capital of the Company by an amount of one million five hundred thousand euros (EUR 1,500,000.-) so as to raise it from its present amount of two hundred thirty-two million five hundred six thousand seven hundred fifteen euros and thirty cents (EUR 232,506,715.30) to two hundred thirty-four million six thousand seven hundred fifteen euros and thirty cents (EUR 234,006,715.30).

3 To issue one hundred fifty million (150,000,000) new class C preferred shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) per share, with the rights and obligations attached thereto following the restatement of the articles of incorporation of the Company as referred to under item 5 of the present agenda.

4 To acknowledge the waiver by all the existing shareholders of the Company of their preferential subscription rights and to accept subscription for the one hundred fifty million (150,000,000) new class C preferred shares by G Co-Investment III S.C.A. and to accept full payment in cash for these new shares.

5 To fully restate the articles of incorporation of the Company without amending the corporate object of the Company.

6 Miscellaneous.

have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolved to create one new class of shares, the class C preferred shares, with the rights and obligations attached thereto following the restatement of the articles of incorporation of the Company as referred to under the fifth resolution.

Second resolution

The Shareholders resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of one million five hundred thousand euros (EUR 1,500,000.-) so as to raise it from its present amount of two hundred thirty-two million five hundred six thousand seven hundred fifteen euros and thirty cents (EUR 232,506,715.30) to two hundred thirty-four million six thousand seven hundred fifteen euros and thirty cents (EUR 234,006,715.30).

Third resolution

The Shareholders resolved to issue one hundred fifty million (150,000,000) new class C preferred shares, having each a nominal value of one euro cent (EUR 0.01), and the rights and privileges attached thereto pursuant to the proposed restatement of the articles of association of the Company as resolved upon under the fifth resolution.

Fourth resolution

The Shareholders resolved to acknowledge the waiver by all the existing shareholders of the Company of their preferential subscription rights for these class C preferred shares.

Subscription - Payment

Thereupon appeared:

G Co-Investment III S.C.A., a société en commandite par actions governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and

in the process of registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies ("G Co-Investment III S.C.A."), represented by Marc FRANTZ, prenamed, by virtue of a pre-mentioned proxy given, which proxy, signed by the proxy-holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

G Co-Investment III S.C.A. declared to subscribe for one hundred fifty million (150,000,000) new class C preferred shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) per share and to fully pay in cash for such new class C preferred shares.

The amount of one million five hundred thousand euros (EUR 1,500,000.-) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

The Shareholders resolved to accept said subscriptions and payment and to allot the one hundred fifty million (150,000,000) new class C preferred shares to the above mentioned subscriber.

Fifth resolution

The Shareholders resolved to fully restate the articles of incorporation of the Company, without amending the corporate object of the Company, in order to reflect the above resolutions.

As a consequence the articles of incorporation of the Company shall from now on read as follows:

"A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby formed a société à responsabilité limitée under the name of "LuxGEO Parent S.à r.l." (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company shall be to acquire, hold, manage and dispose of participating interests, in any form whatsoever, in Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities, rights and assets through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way, to acquire patents and licences, to manage and develop them.

The Company may borrow and raise funds, including, but not limited to, borrowing money in any form or obtaining any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, debentures, promissory notes, and other debt or equity instruments, convertible or not, on a private basis for the purpose listed above.

The Company can also enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction, which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies as well as to individual persons (or their related entities) forming part of the staff of the group of companies to which the Company belongs, notably for the purpose of providing financing for an incentive plan offered to such persons);
- give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person;
- enter into agreements, including, but not limited to any kind of credit derivative agreements, partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, distribution agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other services contracts, selling agreements, or other in relation to its purpose.

The Company may also perform all commercial, technical and financial operations, if these operations are likely to enhance the above-mentioned objectives as well as operations directly or indirectly linked to the activities described in this article.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited duration.

Art. 4. The registered office of the Company is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place in the City of Luxembourg by means of a resolution of the Board of Managers. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

B. Share capital - Shares

Art. 5. The Company's share capital is set at two hundred thirty-four million six thousand seven hundred fifteen euros and thirty cents (EUR 234,006,715.30) represented by twenty-three billion seventy-one million two hundred sixty-two thousand six hundred sixty-one (23,071,262,661) ordinary shares (the "Ordinary Shares"), fifty-six million three hundred ninety-four thousand seven hundred seventy-six (56,394,776) class A preferred shares (the "Class A Preferred Shares"), one hundred twenty-three million fourteen thousand ninety-three (123,014,093) class B preferred shares (the "Class B Preferred Shares"), and one hundred fifty million (150,000,000) class C preferred shares (the "Class C Preferred Shares"), altogether referred to as the "shares". Each issued share has a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) and is fully paid up.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

The share premium may further be incorporated into the share capital of the Company, against the issuance of new shares for the purpose of allowing the conversion of the Class B Preferred Shares and the Class C Preferred Shares.

Art. 6. The shares held by the sole partner are freely transferable among living persons and by way of inheritance or in case of liquidation of joint estate of husband and wife.

In case of more partners, the shares are freely transferable among partners. In the same case they are transferable to non-partners only with the prior approval of the partners representing at least three quarters of the capital. In the same case the shares shall be transferable because of death to non-partners only with the prior approval of the owners of shares representing at least three quarters of the rights owned by the survivors.

Additional terms and conditions to those expressly stated in the present articles of incorporation may be agreed in writing by the partners in a shareholders agreement as regards the transfer of shares (or interests in such shares), such as, without limitation, any permitted transfer, tag along and drag along transfer provisions, rights of first refusal and/or rights of first offer. Transfers of shares or interest therein must be made in compliance with any such additional terms and conditions and the present articles of incorporation. The Company is entitled to refuse to register any transfer of shares unless transferred in accordance with the Articles and in accordance with the terms and conditions of a shareholders agreement (as from time to time in effect) to which the Company is a party.

Art. 7. All Class B Preferred Shares shall be converted into Ordinary Shares on the date of occurrence of an Exit at a ratio of new Ordinary Share(s) per converted Class B Preferred Share (the "Class B Preferred Shares' Conversion Ratio") to be determined as follows:

(a) If an Exit occurs on or before December 30, 2013:

(i) if the Consolidated EBITDA (as defined hereafter) is less than EUR 130,000,000.-: the Class B Preferred Shares' Conversion Ratio shall be 0.01:1;

(ii) if the Consolidated EBITDA is between EUR 130,000,000.- and EUR 140,000,000.-, the Class B Preferred Shares' Conversion Ratio shall be between 1:1 and 1.43:1 with a linear progression;

(iii) if the Consolidated EBITDA is between EUR 140,000,000.- and EUR 150,000,000.-, the Class B Preferred Shares' Conversion Ratio shall be between 1.43:1 and 1.86:1 with a linear progression;

(iv) if the Consolidated EBITDA is between EUR 150,000,000.- and EUR 160,000,000.-, the Class B Preferred Shares' Conversion Ratio shall be between 1.86:1 and 2.29:1 with a linear progression, and

(v) if the Consolidated EBITDA is above EUR 160,000,000.-, the Class B Preferred Shares' Conversion Ratio shall be 2.29:1;

(b) If the Exit occurs after 31 December 2013, the Class B Preferred Shares' conversion ratios above shall apply to amounts of Consolidated EBITDA increased by EUR 10m per annum on a linear basis every quarter.

(c) if the Exit occurs before June 30, 2013 which materializes a Project IRR of at least 25%, the Class B Preferred Shares' Conversion Ratio shall be 2.29:1 (irrespective of the Consolidated EBITDA).

All Class C Preferred Shares shall be converted into Ordinary Shares on the date of occurrence of an Exit at a ratio of zero point zero one (0.01) Ordinary Share per converted Class C Preferred Share (the "Class C Preferred Shares' Conversion Ratio") except if the two following conditions are met:

(a) the cash flows received as determined under Project IRR shall be at least equal to two times the cash flows paid as determined under Project IRR; and

(b) the Project IRR shall be at least 25%.

In such case, the Class C Preferred Shares shall be converted into Ordinary Shares as follows:

(i) if the Project IRR is between 25% and 30%, the Class C Preferred Share's Conversion Ratio shall be between 1:1 and 1:2.38 with a linear progression; and(ii) if the Project IRR is above 30%, the Class C Preferred Share's Conversion Ratio shall be 1:2.38.

As soon as possible after the occurrence of an Exit, the Board shall take the necessary steps to implement such conversion. In particular, the Board of Managers shall, in accordance with the requirements of Luxembourg law and these articles, convene an extraordinary general meeting of partners for the purpose of approving the conversion of the Class B Preferred Shares and of the Class C Preferred Shares into Ordinary Shares and amend the articles of association of the Company in such a manner as to reflect such conversion;

As from the due date for their conversion, and notwithstanding any delay or default of the Company to approve the conversion and/or amend the articles in order to reflect such conversion, the converted Class B Preferred Shares and the converted Class C Preferred Shares shall entitle their holders to the same rights as if such holders of Class B Preferred Shares and of Class C Preferred Shares were holding a similar number of Ordinary Shares had the conversion under this article 7 taken place.

The date of the Exit shall be conclusively evidenced by a resolution of the Board of Managers stating that an Exit has occurred.

The terms used in this article 7 and not otherwise defined in these articles of association shall have the following meaning:

AXEUROPE means AXEUROPE S.A a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 24, Avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 159139;

AXA PE Funds means Axa LBO Fund IV, Axa LBO Fund IV Supplementary, Axa Co-Investment Fund III LP and any other entity advised or managed by Axa Investment Managers Private Equity or any of its affiliates;

Consolidated EBITDA means the consolidated EBITDA of the Group during the last four closed calendar quarters;

Exit means

(a) any transaction that entails the transfer, directly or indirectly by Luxgoal and Axeurope, of, at least, a majority of the Company's outstanding voting equity interests, unless, after such transaction: (i) Luxgoal and Axeurope own, individually or together, directly or indirectly, more than 25% of the Company's outstanding voting equity interests; and (ii) Luxgoal and Axeurope keep, individually or together, directly or indirectly, the possibility of exercising decisive influence over the Group and therefore have the power to block actions which determine the strategic commercial behaviour of the Group or hold, directly or indirectly, veto rights in relation to key aspects of the business and the corporate structure of the Group; or

(b) any transaction that entails the transfer, directly or indirectly, of all or substantially all of the assets of the Company or of the Group to a person which is not controlled by the Permira Funds and the AXA PE Funds; or

(c) any transaction whereby the Company merges with or into, or consolidates with, a third party buyer, other than a merger or consolidation where: (i) the holders of the Company's outstanding equity securities as of immediately prior to such transaction own, directly or indirectly, more than a majority of the voting power of the surviving entity immediately following such transaction; or (ii) (x) Luxgoal and Axeurope own, individually or together, directly or indirectly, more than 25% of the Company's outstanding voting equity interests and (y) Luxgoal and Axeurope keep, individually or together, directly or indirectly, the possibility of exercising decisive influence over the Group and therefore have the power to block actions which determine the strategic commercial behaviour of the Group or hold, directly or indirectly, veto rights in relation to key aspects of the business and the corporate structure of the Group; or

(d) an initial public offering of any member of the Group's shares (irrespective of the amount floated or the exchange on which such shares are listed); or

(e) the dissolution or liquidation of the Company that is equivalent to a sale thereof (i.e. excluding a merger or equivalent corporate restructuring that entails dissolution of the company unless captured by the definition contained in subparagraph (c) above).

Notwithstanding the foregoing, any transfers, directly or indirectly, of shares or assets of the Group between companies belonging to the Group shall not be deemed an Exit for the purposes of the Plan.

Group means the Company and any of its subsidiaries;

Luxgoal, means Luxgoal S.à r.l a société à responsabilité limitée, governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 152268;

Permira Funds means:

(1) P4 Sub Continuing L.P.1, acting by its manager, Permira IV Managers L.P., acting by its general partner Permira IV Managers Limited whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands;

(2) Permira IV Continuing L.P.2, acting by its manager, Permira IV Managers L.P., acting by its general partner Permira IV Managers Limited whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands;

(3) Permira Investments Limited, acting by its nominee Permira Nominees Limited whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands; and

(4) P4 Co-Investment L.P., acting by its general partner Permira IV G.P. L.P., acting by its general partner Permira IV GP Limited whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands;

Plan means any incentive plan as may be agreed among the shareholders and the Company from time to time;

Project IRR means the internal rate of return achieved by Permira Funds and AXA PE Funds in relation to their investment of the Company calculated as may be agreed among the shareholders from time to time;

Art. 8. The share capital may be modified at any time by the decision of the sole partner or, should this happen, by approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

Art. 9. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the partners will not cause the dissolution of the Company.

C. Management

Art. 11. The Company shall be managed by a board of managers composed of four members at least, who need not be partners of the Company and who are either class A managers or class B managers. The managers shall be elected by a resolution of the partners for an unlimited duration. A manager may be removed with or without cause and replaced at any time by a resolution adopted by the partners.

Each partner or group of partners representing at least forty per cent of the subscribed share capital shall be entitled to propose its candidates to the general meeting of partners for their appointment as class A managers respectively class B managers.

In the event of a vacancy in the office of a manager because of death, retirement or otherwise, the remaining managers may elect, by majority vote, a manager to fill such vacancy until the next resolution of the partners ratifying such election, it being understood that such manager is to be presented in the same manner as the manager whose office became vacant.

Art. 12. The board of managers may choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the partners.

The board of managers shall meet upon call by the chairman or two managers at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meetings of partners and the board of managers, but in his absence the managers or the board of managers may appoint another chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four hours in advance of the time set for such meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meetings. This notice may be waived by the consent in writing or by fax or e-mail of each manager.

Separate notice shall not be required for meetings at which all the managers are present or represented and have declared that they had prior knowledge of the agenda as well as for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by fax or, provided the genuineness thereof is established, electronic transmission, another manager as his proxy. One manager can represent more than one of his/her co-managers.

The board of managers can deliberate or act validly at a meeting of the board of managers only if at least a majority of the managers is present or represented and if at least one class A manager and one class B manager are present or represented.

Decisions shall be taken by a majority of the votes of the managers present or represented at such meeting and at least by the vote of one class A manager and one class B manager.

In the event that any manager of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company (other than that arising by virtue of serving as a manager, officer or employee in the other contracting party), such manager shall make known to the board of managers such personal interest and shall not consider, or vote on such transactions, and such manager's interest therein shall be reported to the next succeeding meeting of partners.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 13. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting, or jointly by one class A manager and one class B manager.

Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or jointly by one class A manager and one class B manager.

Art. 14. The board of managers is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interest. All powers not expressly reserved by law or by the present articles to the resolution of the partners fall within the competence of the board of managers.

The board of managers may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs, to any member or members of the board who may constitute committees deliberating under such terms as the board shall determine. It may also confer all powers and special mandates to any persons who need not be managers, appoint and dismiss all officers and employees and fix their remuneration.

Art. 15. The Company will be bound by the joint signature of one class A manager and one class B manager of the Company, as well as by the joint or single signature of any person or persons to whom specific signatory powers shall have been delegated by the board of managers.

Art. 16. To the extent permissible under Luxembourg Law and provided that, to the extent applicable, discharge has been granted by the general meeting of partners for any liability resulting from the performance of their duties, the Managers, auditor, secretary and other officers, servants or agents for the time being of the Company shall be indemnified out of the assets of the Company from and against all actions, costs, charges, losses, damages and expenses, which they or any of them shall or may incur or sustain by reason of any contract entered into or any act done, concurred in, or omitted, on or about the execution of their duty or supposed duty or in relation thereto except such (if any) as they shall incur or sustain by or through their own willful act, neglect or default respectively and except as provided for in article 59 paragraph 2 of the Luxembourg company law, and none of them shall be answerable for the act, receipts, neglects or defaults of the other or others of them, or for joining in any receipt for the sake of conformity, or for any bankers or other persons with whom any moneys or effects belonging to the Company shall or may be lodged or deposited for safe custody, or for any bankers, brokers, or other persons into whose hands any money or assets of the Company may come, or for any defect of title of the Company to any property purchased, or for the insufficiency or deficiency or defect of title of the Company, to any security upon which any moneys of the Company shall be invested, or for any loss or damage occasioned by an error of judgment or oversight on their part, or for any other loss, damage or misfortune whatsoever which shall happen in the execution of their respective offices or in relation thereto, except the same shall happen by or through their own willful neglect or default respectively.

D. Decisions of the sole partner - Collective decisions of the partners

Art. 17. The sole partner exercises the powers devolved to the meeting of partners by the dispositions of section XII of the law of August 10, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof all decisions, which exceed the powers of the managers are taken by the sole partner.

In case of more partners the decisions, which exceed the powers of the managers shall be taken by the meeting.

Each partner may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares, which he owns. Each partner is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Any issuance of shares as a result of the conversion of convertible bonds or other similar financial instruments shall mean the convening of a prior general meeting of partners in accordance with the provisions of Article 7 above. Each convertible bond or other similar financial instrument shall be considered for the purpose of the conversion as a subscription for shares to be issued upon conversion.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 18. The Company's financial year runs from the first of April of each year to the thirty-first of March of the following year.

Art. 19. Each year, there will be drawn up a record of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss account.

From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law.

That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

Subject to the following, the single partner or the general meeting of partners shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the partners as dividend.

In the event of a payment of dividends, such dividends will be apportioned to the partners as follows:

(a) first, each holder of Class A Preferred Shares shall be entitled to receive a preferred cumulative dividend (the "Class A Preferred Dividend") in an amount corresponding, for each financial year, to nine point eight hundred seventy-five percent (9.875%) of the sum of (i) its total contribution made to the Company to subscribe for the shares held by it (including any share premium paid) and (ii) any accumulated but unpaid Preferred Dividend of past financial years,

(b) the holders of Class B Preferred Shares, of Class C Preferred Shares and of Ordinary Shares shall be entitled to receive the remainder of the sums available for distributions on a pro-rata basis to their holding,

it being understood that at the end of each financial year, in the absence of distributable profits or in the event of non payment of dividends for such financial year, the Class A Preferred Dividend shall accumulate and be paid to the holders of Class A Preferred Shares at the next dividend distribution in the manner described in (a) above.

Subject to the conditions set by Luxembourg law and in compliance with the foregoing provisions, the Manager(s) or, as the case may be, the Board of Managers may pay out an advance payment on dividends to the partners. The Manager (s) or, as the case may be, the Board of Managers determine(s) the amount and the date of payment of any such advance payment.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 20. The Company may be dissolved by a resolution of the partner(s) adopted by half of the partners holding three quarters (3/4) of the capital.

In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be partners, and which are appointed by the general meeting of partners, which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realization of the assets and payment of the liabilities of the Company.

After the payment of all debts and charges against the Company and of the expenses of liquidation, the net assets shall be apportioned to the holders of the Ordinary Shares, the holders of Class A Preferred Shares, the holders of the Class B Preferred Shares and the holders of the Class C Preferred Shares as follows: after repayment of each partners' capital contribution (including any share premium paid), the net liquidation proceeds will be apportioned to the holders of the Ordinary Shares, the holders of Class A Preferred Shares, the holders of the Class B Preferred Shares and the holders of Class C Preferred Shares according to the proportions and rules of priority set out in article 19 of these articles of association.

Art. 21. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Luxembourg law of August 10, 1915 on commercial companies and amendments thereto."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at two thousand six hundred Euros (EUR 2,600.-).

Statement

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same parties and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing persons, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxy-holder has signed with Us the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-sixième jour du mois de février.

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

AXEUROPE S.A., une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 24, Avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159139;

représentée aux fins des présentes par Marc FRANTZ, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée sous seing privé; et

Luxgoal S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec un capital social de trente-trois millions trois cent trente-deux mille cent quatre-vingt-quatre euros et soixante-cinq centimes (EUR 33.332.184,65), ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152268,

représentée aux fins des présentes par Marc FRANTZ, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée sous seing privé; et

G Co-Investment I S.C.A., une société en commandite par actions, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161794,

représentée aux fins des présentes par Marc FRANTZ, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée sous seing privé; et

G Co-Investment II S.C.A., une société en commandite par actions, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161796,

représentée aux fins des présentes par Marc FRANTZ, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée sous seing privé.

Les parties susmentionnées sont ensemble nommées les «Associés».

Les prédites procurations resteront annexées aux présentes.

Les Associés ont requis au notaire instrumentant d'acter que les Associés sont les seuls et uniques associés de LuxGEO Parent S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de deux cent trente-deux millions cinq cent six mille sept cent quinze euros et trente centimes (EUR 232.506.715,30), dont le siège social est au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant l'acte du notaire soussigné, en date du 14 février 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1001 du 13 mai 2011 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 159036 (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés la dernière fois par acte du notaire instrumentant en date du 30 septembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2977, en date du 5 décembre 2011.

Les Associés, représentés comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été pleinement informés des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 Création d'une nouvelle catégorie de parts sociales, les parts sociales préférentielles de catégorie C, ayant les droits et obligations tels que prévus suite à une refonte des statuts de la Société suivant le point 5 du présent ordre du jour.

2 Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000,-) pour le porter de son montant actuel de deux cent trente-deux millions cinq cent six mille sept cent quinze euros et trente centimes (EUR 232.506.715,30) à deux cent trente-quatre millions six mille sept cent quinze euros et trente centimes (EUR 234.006.715,30).

3 Émission de cent cinquante millions (150.000.000) de parts sociales préférentielles de catégorie C nouvelles d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, ayant les droits et obligations tels que prévus suite à la refonte des statuts de la Société mentionnée au point 5 du présent ordre du jour.

4 Constat de la renonciation aux droits préférentiels de souscription de tous les associés existants et acceptation de la souscription des cent cinquante millions (150.000.000) de parts sociales préférentielles de catégorie C nouvelles par G Co-Investment III S.C.A. à libérer intégralement en espèces.

5 Refonte intégrale des statuts de la Société sans modification de l'objet social de la Société.

6 Divers.

ont requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés ont décidé de créer une nouvelle catégorie de parts sociales, les parts sociales préférentielles de catégorie C, ayant les droits et obligations tels que prévus suite à une refonte des statuts de la Société suivant la cinquième résolution.

Deuxième résolution

Les Associés ont décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000,-) pour le porter de son montant actuel de deux cent trente-deux millions cinq cent six mille sept cent quinze euros et trente centimes (EUR 232.506.715,30) à deux cent trente-quatre millions six mille sept cent quinze euros et trente centimes (EUR 234.006.715,30).

Troisième résolution

Les Associés ont décidé d'émettre cent cinquante millions (150.000.000) de nouvelles parts sociales préférentielles de catégorie C, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et les droits et obligations tels que prévus suite à la refonte des statuts de la Société mentionnée sous la cinquième résolution.

Quatrième résolution

Les Associés ont constaté que tous les associés existants de la Société ont décidé de renoncer à leur droit préférentiel de souscription en ce qui concerne l'émission de ces parts sociales préférentielles de catégorie C nouvelles.

Souscription - Paiement

G Co-Investment III S.C.A., une société en commandite par actions, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et en cours d'immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg («G Co-Investment III S.C.A.»), représentée par Marc FRANTZ, prénommé, en vertu d'une procuration susmentionnée, qui, après avoir été signée par les mandataires, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

G Co-Investment III S.C.A. a déclaré souscrire cent cinquante millions (150.000.000) de parts sociales préférentielles de catégorie C nouvelles, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, et libérer intégralement ces parts sociales préférentielles de catégorie C nouvelles souscrites par un apport en espèces.

Le montant d'un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000,-) a dès lors été à la disposition de la Société à partir de ce moment, la preuve ayant été apportée au notaire soussigné.

Les Associés ont décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre les cent cinquante millions (150.000.000) de parts sociales préférentielles de catégorie C au souscripteur indiqué ci-dessus.

Cinquième résolution

Les Associés ont décidé de refondre les statuts de la Société, sans modification de l'objet social de la Société, pour refléter les résolutions ci-dessus.

Par conséquent les statuts de la Société seront dorénavant rédigés comme suit:

«A. Objet - Durée - Nom - Siège Social

Art. 1^{er}. Il est formé, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "LuxGEO Parent S.à r.l." (ci-après la "Société") laquelle sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion et la disposition de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères; l'acquisition de tous titres, droits et actifs par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière, l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et mise en valeur.

La Société peut emprunter et lever des fonds, y compris, mais sans être limité à, emprunter de l'argent sous toutes formes et obtenir des prêts sous toutes formes et lever des fonds à travers, y compris, mais sans être limité à, l'émission d'obligations, de titres de prêt, de billets à ordre et d'autres titres de dette ou de capital convertibles ou non, dans le cadre de l'objet décrit ci-dessus.

La Société peut également entrer dans les transactions suivantes, étant entendu que la Société n'entrera pas dans une quelconque transaction qui l'engagerait dans une quelconque activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- Accorder des prêts sans limitation à ses filiales, sociétés liées ou toute autre société, y compris, les fonds provenant d'emprunts, d'émission de titres de prêt ou de titres de capital ainsi qu'à des personnes physiques (ou entités liées) faisant partie du personnel du groupe de sociétés auquel la Société appartient, notamment dans le but d'octroyer un financement pour un plan d'incitation offert à ces personnes;

- Accorder des garanties, mises en gage, transférer, nantir, créer et accorder des sûretés sur tout ou partie de ses actifs, garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de tout autre société et, plus généralement, dans son propre intérêt ou dans celui de toute autre société ou personne.

- entrer dans des accords, y compris, mais non limité à n'importe quelle sorte d'accords de dérivée de crédit, d'accords d'association, d'accords de garantie, d'accords de marketing, d'accords de distribution, d'accords de gestion, d'accords de conseil, d'accords d'administration et d'autres contrats de services, d'accords de vente, ou d'autre en rapport avec son objet social.

La Société peut également faire toutes opérations commerciales, techniques et financières, si ces opérations sont utiles à la réalisation de son objet tel que décrit dans le présent article ainsi que des opérations directement ou indirectement liées aux activités décrites dans cet article.

Art. 3. La durée de la Société est illimitée.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré à n'importe quelle autre place dans la ville de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché du Luxembourg qu'à l'étranger.

B. Capital social - Actions

Art. 5. Le capital social de la Société est fixé à deux cent trente-quatre millions six mille sept cent quinze euros et trente centimes (EUR 234.006.715,30) représenté par vingt-trois milliards soixante et onze millions deux cent soixante-deux mille six cent soixante et une (23.071.262.661) parts sociales ordinaires (les «Parts Sociales Ordinaires»), cinquante six millions trois cent quatre vingt quatorze mille sept cent soixante seize (56.394.776) parts sociales préférentielles de catégorie A (les «Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A»), cent vingt-trois millions quatorze mille quatre-vingt-treize (123.014.093) parts sociales préférentielles de catégorie B (les «Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B»), et cent cinquante millions (150.000.000) de parts sociales préférentielles de catégorie C (les «Parts Sociales Préférentielles de Catégorie C»), toutes ensemble désignées comme les «parts sociales». Chaque part sociale émise a une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) et est entièrement libérée.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

En plus du capital souscrit, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les parts sociales en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des parts sociales que la Société a rachetées à ses associés, pour compenser toute perte nette réalisée ou pour distribuer des dividendes aux associés ou être alloué à la réserve légale.

La prime d'émission peut également être incorporée au capital social, contre émission de nouvelles actions afin de permettre la conversion des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B et des Parts Sociales Préférentielle de Catégorie C.

Art. 6. Les parts sociales détenues par l'associé unique sont librement transmissibles entre vifs et par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés seulement avec l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant au moins les trois quarts des droits appartenant aux associés survivants.

Des conditions supplémentaires à celles expressément mentionnées dans les présents statuts peuvent être convenues par écrit par les associés dans un pacte d'actionnaires concernant le transfert de parts sociales (ou les droits dans de telles parts sociales), y compris, des transferts autorisés, des clauses de sorties conjointes, des droits de premier refus et/ou les droits de première offre. Les transferts de parts sociales ou de droits sur ces parts sociales doivent être accomplis conformément à ces conditions supplémentaires et aux Statuts. La Société a le droit de refuser d'enregistrer tout transfert de parts sociales sauf si ces parts sociales ont été transférées conformément aux Statuts et conformément aux termes et conditions de tout pacte d'actionnaires (de temps à autre en vigueur) auquel la Société est partie.

Art. 7. Toutes les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B seront converties en Parts Sociales Ordinaires à la date de réalisation d'une Sortie selon un ratio de nouvelles Parts Sociales Ordinaires par Part Sociale Préférentielle de Catégorie B convertie (le "Ratio de Conversion des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B") déterminé comme suit:

(a) Si la Sortie intervient au ou avant le 30 décembre 2013:

(i) Si l'EBITDA Consolidé (tel que défini ci-après) est inférieur à EUR 130.000.000,-, le Ratio de Conversion des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B sera 0,01:1;

(ii) Si l'EBITDA Consolidé est compris entre EUR 130.000.000,- et EUR 140.000.000,-, le Ratio de Conversion des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B sera entre 1:1 et 1,43:1 avec une progression linéaire;

(iii) Si l'EBITDA Consolidé est compris entre EUR 140.000.000,- et EUR 150.000.000,-, le Ratio de Conversion des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B sera entre 1,43:1 et 1,86:1 avec une progression linéaire;

(iv) Si l'EBITDA Consolidé est compris entre EUR 150.000.000,- et EUR 160.000.000,-, le Ratio de Conversion des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B sera entre 1,86:1 et 2,29:1 avec un progression linéaire; et

(v) Si l'EBITDA Consolidé est supérieur à EUR 160.000.000,-, le Ratio de Conversion des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B sera de 2,29:1.

(b) Si la Sortie intervient après le 30 décembre 2013: les Ratios de Conversion des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B ci-dessus s'appliqueront pour des montants d'EBITDA Consolidé augmentés de EUR 10m par an sur une base linéaire par trimestre.

(c) Si la Sortie intervient avant le 30 juin 2013 par laquelle le TRI du Projet atteint au moins 25%, le Ratio de Conversion des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B sera de 2,29:1 (quel que soit l'EBITDA Consolidé).

Toutes les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie C seront converties en Parts Sociales Ordinaires à la date de réalisation d'une Sortie selon un ratio de zéro point zéro une Part Sociale Ordinaire par Part Sociale Préférentielle de Catégorie C convertie (le "Ratio de Conversion des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie C") sauf si les deux conditions suivantes sont remplies:

(a) le flux de trésorerie reçu tel que déterminé en vertu du TRI du Projet doit être au moins égal à deux fois le flux de trésorerie payé, calculé en application du TRI du Projet, et

(b) le TRI du Projet doit être d'au moins 25%.

Dans ce cas, les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie C seront converties en Parts Sociales Ordinaires comme suit:

(i) si le TRI du Projet est compris entre 25% et 30%, le Ratio de Conversion des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie C doit être compris entre 1:1 et 1:2,38 avec une progression linéaire, et (ii) si le TRI du Projet est supérieure à 30%, le Ratio de Conversion des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie C est 1:2,38.

Dès que possible après la réalisation d'une Sortie, le Conseil de Gérance devra faire le nécessaire pour mettre en œuvre la conversion. En particulier, le Conseil de Gérance convoquera, conformément aux exigences légales luxembourgeoises et aux statuts, une assemblée générale extraordinaire des associés afin d'approuver la conversion des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B et des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie C en Parts Sociales Ordinaires et modifier les statuts de la Société de manière à refléter une telle conversion;

A compter de la date de conversion obligatoire, et nonobstant tout délai ou défaut de la Société à approuver la conversion et/ou la modification des statuts pour refléter la conversion, les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B et les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie C converties donneront à leur détenteurs les mêmes droits que ceux que ces détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B et de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie C détenaient un nombre équivalent de Parts Sociales Ordinaires si la conversion selon cet article 7 avait eu lieu.

La date de Sortie sera déterminée de manière définitive par une résolution du Conseil de Gérance confirmant qu'une Sortie a eu lieu.

Les termes définis dans cet article 7 et non autrement défini dans les présents statuts auront la signification suivante:

AXEUROPE signifie AXEUROPE S.A une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 24, Avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159139;

EBITDA Consolidé signifie l'EBITDA consolidé du Groupe pour les quatre derniers trimestres calendaires passés;

Fonds AXA PE signifie Axa LBO Fund IV Axa LBO Fund IV Supplementary, Axa Co-Investment Fund III LP et tout autre entité conseillée ou gérée par Axa Investment Managers Private Equity ou l'un de ses affiliés.

Fonds Permira signifie:

(1) P4 Sub Continuing L.P.1, agissant par son general partner, Permira IV Managers L.P., agissant par son general partner Permira IV Managers Limited avec siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands;

(2) Permira IV Continuing L.P.2, agissant par son general partner, Permira IV Managers L.P., agissant par son general partner, Permira IV Managers Limited avec siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands;

(3) Permira Investments Limited, agissant par son agent Permira Nominees Limited avec siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands; et

(4) P4 Co-Investment L.P., agissant par son general partner, Permira IV G.P. L.P., agissant par son general partner, Permira IV GP Limited avec siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands;

Groupe signifie la Société et ses filiales;

Luxgoal, signifie Luxgoal S.à r.l une société à responsabilité limitée, régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152268;

Plan signifie le régime incitatif pouvant être convenue entre les associés et la Société de temps à autre;

Sortie signifie

(a) Toute transaction entraînant le transfert, directement ou indirectement par Luxgoal et Axeurope, d'au moins la majorité des droits de vote de la Société, à moins que, après une telle transaction, (i) Luxgoal et Axeurope détiennent, individuellement ou conjointement, directement ou indirectement, plus de 25% des droits de vote de la Société; et (ii) Luxgoal et Axeurope conservent, individuellement ou conjointement, directement ou indirectement, la possibilité d'exercer une influence décisive sur le Groupe et par conséquent ont le pouvoir de bloquer les actions déterminantes pour la stratégie commerciale du Groupe ou détiennent, directement ou indirectement, des droits de veto sur les éléments clés de l'activité et la structure sociale du Groupe; ou

(b) Toute transaction entraînant le transfert, directement ou indirectement, ou tous ou substantiellement tous les actifs de la Société ou du Groupe à une personne non contrôlée par les Fonds Permira ou les Fonds AXA PE; ou

(c) Toute transaction par laquelle la Société fusionne ou est consolidée avec, un tiers acquéreur, autre qu'une fusion ou une consolidation où: (i) les détenteurs des parts de la Société immédiatement avant la réalisation de cette opération détiennent, directement ou indirectement, plus de la majorité des droits de vote de l'entité subsistante après la réalisation de cette opération; ou (ii) (x) Luxgoal et Axeurope détiennent, individuellement ou conjointement, directement ou indirectement, plus de 25% des droits de vote de la Société; et (y) Luxgoal et Axeurope conservent, individuellement ou conjointement, directement ou indirectement, la possibilité d'exercer une influence décisive sur le Groupe et par conséquent ont le pouvoir de bloquer les actions déterminante pour la stratégie commerciale du Groupe ou détiennent, directement ou indirectement, des droits de veto sur les éléments clés de l'activité et la structure sociale du Groupe; ou

(d) Une introduction en bourse des actions d'une société du Groupe (sans considération du flottant ou de la place de cotation); ou

(e) La dissolution ou liquidation de la société équivalent à une vente (i.e. à l'exclusion de toute fusion ou opération de restructuration équivalent entraînant la dissolution de la Société à moins que cette opération ne tombe dans la définition figurant dans le paragraphe (c) ci-dessus).

Nonobstant ce qui précède, tout transfert directement ou indirectement d'actions ou d'actifs du Groupe entre sociétés appartenant au Groupe ne peut être considéré comme une Sortie aux fins du Plan.

TRI du Projet signifie le taux de rendement interne réalisé par les Fonds Permira et les Fonds AXA PE en relation avec leur investissement dans la Société calculé conformément à l'accord entre les associés de temps à autre.

Art. 8. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant décision de l'associé unique ou si le cas se réalise, moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 9. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés n'entraînent pas la dissolution de la Société.

C. Gérance

Art. 11. La Société est gérée par un conseil de gérance composé de quatre membres au moins, lesquels ne seront pas nécessairement associés de la Société et sont soit gérants de classe A soit gérants de classe B. Les gérants sont élus par résolution des associés pour une durée illimitée. Un gérant peut être révoqué avec ou sans motif et remplacé à tout moment par une décision des associés.

Chaque associé ou groupe d'associés représentant au moins quarante pour cent du capital social de la Société présente ses candidats à l'assemblée générale des associés pour leur nomination en tant que gérants de classe A respectivement gérants de classe B.

En cas de vacance d'un poste d'un gérant pour cause de décès, démission ou toute autre cause, les gérants restants pourront élire, à la majorité des votes, un gérant pour pourvoir au remplacement du poste devenu vacant jusqu'à la confirmation de cette élection par les associés.

Art. 12. Le conseil de gérance peut nommer un président parmi ses membres ainsi qu'un vice-président. Il pourra alors être désigné un secrétaire, gérant ou non, qui sera en charge de la tenue des procès verbaux des conseils de gérance et des associés.

Les réunions du conseil de gérance seront convoquées par le Président ou par deux gérants, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le Président est tenu de présider toutes les réunions d'associés et tous les conseils de gérance, cependant en son absence les associés ou les membres du conseil de gérance pourront nommer un président pro tempore par vote à la majorité des voix présentes à cette réunion ou à ce conseil.

Un avis écrit portant sur toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt quatre heures avant la date prévue pour ladite réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence sera mentionnée dans l'avis de convocation. Il peut être renoncé à cette convocation écrite sur accord de chaque gérant donné par écrit en original, télécopie ou e-mail.

Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions du conseil de gérance au cours desquelles l'ensemble des gérants sont présents ou représentés et ont déclaré avoir préalablement pris connaissance de l'ordre du jour de la réunion ainsi que pour toute réunion se tenant à une heure et à un endroit prévus dans une résolution adoptée préalablement par le conseil de gérance.

Tout gérant peut se faire représenter aux conseils de gérance en désignant par écrit soit en original, soit par télécopie, soit par un moyen de communication électronique dont l'authenticité aura pu être établie, un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter un ou plusieurs de ses co-gérants.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement à une réunion du conseil de gérance que si la majorité au moins des membres est présente ou représentée et si au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B sont présents ou représentés. Les décisions seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à une telle réunion et avec au moins la voix d'un gérant de classe A et celle d'un gérant de classe B.

Au cas où un gérant de la Société aurait un intérêt personnel opposé dans une quelconque affaire de la Société (autre qu'un intérêt opposé survenu en sa qualité de gérant, préposé ou employé d'une autre partie en cause), ce gérant devra informer le conseil de gérance d'un tel intérêt personnel et opposé et il ne pourra délibérer ni prendre part au vote sur cette affaire. Un rapport devra, par ailleurs, être fait au sujet de l'intérêt personnel et opposé de ce gérant à la prochaine assemblée des associés.

Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, et communiquer entre elles. Une réunion peut ainsi ne se tenir qu'au moyen d'une conférence téléphonique. La participation par ce moyen à une réunion est considérée avoir été assurée en personne.

Le conseil de gérance peut à l'unanimité prendre des résolutions portant sur un ou plusieurs documents par voie circulaire pourvu qu'elles soient prises après approbation de ses membres donnée au moyen d'un écrit original, d'un fac-similé, d'un e-mail ou de tous autres moyens de communication. L'intégralité formera le procès-verbal attestant de la résolution prise.

Art. 13. Les procès-verbaux des conseils de gérance seront signés par le Président et, en son absence, par le président pro tempore qui aurait assumé la présidence d'une telle réunion ou conjointement par un gérant de classe A et un gérant de classe B.

Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le Président, le secrétaire ou conjointement par un gérant de classe A et un gérant de classe B.

Art. 14. Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts aux associés sont de la compétence du conseil de gérance.

Le conseil de gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société pour la gestion journalière, à tout gérant ou gérants, qui à leur tour peuvent constituer des comités délibérant dans les conditions déterminées par le conseil de gérance. Il peut également conférer des pouvoirs et mandats spéciaux à toute personne, gérant ou non, nommer et révoquer tous préposés, employés et fixer leurs émoluments.

Art. 15. La Société sera engagée par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B de la Société ou encore par les signatures conjointes ou uniques de toute autre personne à qui de tels pouvoirs de signature auraient été délégués par le conseil de gérance.

Art. 16. Pour autant que la Loi luxembourgeoise l'autorise et à condition que décharge ait été accordée par l'assemblée générale des associés concernant toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions, les gérants, commissaires aux comptes, secrétaires, employés ou agents de la Société seront indemnisés sur l'actif de la Société contre toute action, coûts, charges, pertes, dommages et dépenses qu'ils auront encouru pour cause de signature de contrats ou de toute action effectuée ou omise directement ou indirectement liée à l'exercice de leurs fonctions, excepté s'ils les ont encouru suite à leur propre acte de malveillance, négligence, ou défaut et excepté selon les provisions de l'article 59 paragraphe 2 de la Loi luxembourgeoise sur les sociétés, et aucun d'entre eux ne devra être responsable collectivement pour un acte, négligence ou défaut commis par l'un ou l'autre d'entre eux, ou pour avoir agi conjointement dans un but de conformité, ou encore pour un banquier ou toute autre personne auprès duquel des actifs de la Société pourraient être déposés, ou pour un banquier, broker ou toute autre personne dans les mains desquelles des actifs de la Société ont été remis, ou pour un défaut de titre de la Société pour l'achat de tout bien, pour l'absence ou l'invalidité de titres détenus par la Société alors que des fonds de la Société ont été investis, pour toute perte ou dommage occasionné par une erreur de jugement ou d'inadvertance de leur part, pour toute perte, dommage ou inconvénients de toute sorte qui se produiraient dans l'exercice de leurs fonctions respectives ou en relation avec leurs fonctions, excepté s'ils sont causés par leur propre malveillance, négligence ou défaut.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives d'associés

Art. 17. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Il s'en suit que toutes les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants seront prises en assemblée.

Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts sociales qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Toute émission de parts sociales suite à la conversion d'obligations convertibles ou d'autres instruments financiers similaires entraîne la convocation préalable d'une assemblée générale d'associés conformément aux dispositions de l'Article 7 ci-dessus. Pour les besoins de la conversion, chaque obligation convertible ou autre instrument financier similaire sera considérée comme une souscription de parts sociales à émettre lors de la conversion.

E. Exercice social - Bilan - Répartitions

Art. 18. L'exercice social commencera le 1^{er} avril de chaque année et se terminera le 31 mars de l'année suivante.

Art. 19. Chaque année les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Sur les bénéfices annuels nets de la Société, Il est prélevé cinq pour cent (5%) qui sera alloué à la réserve légale.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire quand la réserve légale atteint dix pourcent (10%) du capital social de la Société.

Sous réserve de ce qui suit, l'associé unique ou l'assemblée générale des associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une partie du solde à un ou plusieurs comptes de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux associés comme dividendes.

En cas de paiement de dividendes, ces dividendes seront répartis entre les associés de la façon suivante:

(a) d'abord, les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A auront le droit de recevoir un dividende préférentiel cumulatif (le «Dividende Préférentiel de Catégorie A») d'un montant correspondant, pour chaque année sociale, à neuf virgule huit cent soixante quinze pourcent (9.875%) de la somme de (i) l'apport total fait à la Société pour souscrire aux actions détenues par lui (y compris la prime d'émission payée) et (ii) tout Dividende Préférentiel non encore payé en rapport avec les années sociales précédentes.

(b) les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B, de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie C et de Parts Sociales Ordinaire auront le droit de recevoir le solde des sommes distribuables au prorata de leur participation.

étant entendu qu'à la fin de chaque exercice social, en l'absence de profits distribuables ou en cas de non paiement de dividendes pour cet exercice social, le Dividende Préférentiel de Catégorie A sera accumulé et payé aux détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A lors de la prochaine distribution de dividende conformément au paragraphe (a) ci-dessus.

Sous réserve des conditions fixées par les lois luxembourgeoises et en conformité avec les dispositions précédentes, les Gérants pourront payer une avance sur dividendes aux associés. Les Gérants ou le cas échéant le Conseil de Gérance fixent le montant et la date du paiement d'une telle avance.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 20. La Société peut être dissoute par une décision prise par la moitié des associés possédant les trois quarts (3/4) du capital social.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif de la Société.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, et de tous les frais de liquidation, le boni net de liquidation sera réparti entre les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires, les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A, les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B et les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie C comme suit: après remboursement à chaque associé de son apport en capital (y compris toute prime d'émission payée), le solde du boni net de liquidation sera alloué entre les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires, les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A, les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B et les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie C, dans les proportions et selon les règles de priorité indiquées à l'article 19 des présents statuts.

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.»

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à deux mille six cents euros (EUR 2.600,-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des parties comparantes ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes parties comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire des comparants, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. FRANTZ, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 février 2013. LAC/2013/9289. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 18 mars 2013.

Référence de publication: 2013043815/786.

(130053768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2013.

Lux Batis Concept S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 155.831.

EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 mars 2013 que:

1. l'assemblée révoque le mandat d'administrateur de Monsieur Fortunato BELFIORE demeurant 5 bis rue Principale Molvange F-57330 France.
2. l'assemblée révoque le mandat de délégué à la gestion journalière, Monsieur Fortunato BELFIORE demeurant 5 bis rue Principale Molvange F-57330 France.
3. l'assemblée générale désigne en qualité d'administrateur la société LUX BATIMENTS SERVICES SA immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B155176 ayant son siège social au 70 Grand rue L-1660 Luxembourg avec effet immédiat;
4. l'assemblée générale désigne en qualité de délégué à la gestion journalière la société LUX BATIMENTS SERVICES SA immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B155176 ayant son siège social au 70 Grand rue L-1660 Luxembourg et ayant Monsieur JAMING demeurant 10 rue de Verdun 67290 Volksberg France comme étant représentant permanent avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2013.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2013043436/25.

(130052546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2013.

Vesalius Biocapital I S.A. SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1445 Strassen, 1B, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 132.300.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Strassen en date du 15 mars 2013

L'assemblée générale décide de renouveler les mandats d'administrateurs de:

- Vesalius Biocapital Partners S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-1445 Strassen, 1B, rue Thomas Edison, inscrite au registre de commerce et de sociétés de Luxembourg sous le numéro B132072;
- Monsieur Bart Van Muylder, demeurant à B-1840 Londerzeel, 78, Bloemstraat;
- Monsieur Jean Stéphane, demeurant à B-1330 Rixensart, 8, Avenue Alexandre;
- Monsieur Jean-Claude Deschamps, demeurant à L-9742 Boxhorn, Maison 65B;
- Monsieur François Sarkozy, demeurant à F-75017 Paris, 104, boulevard Malesherbes;
- Monsieur Kenneth Wils, demeurant à B-3800 Sint-Truiden, 11, rue Nieuwenhuyzen;
- Monsieur Jos Behiels, demeurant à B-2540 Hove, 109, Leon Dumortierstraat;
- Monsieur Philippe Degive, demeurant à B-4140 Rouvieux, 12, rue du Hollu;
- Monsieur Johan De Ketelbutter, demeurant à B-1790 Affligem, 85, Bleregemstraat.

Les mandats des administrateurs ainsi renouvelés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2019.

L'assemblée générale confirme le mandat de réviseur d'entreprises agréé d'ERNST & YOUNG, société anonyme ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 7, Rue Gabriel Lippmann, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B47771.

Le mandat du réviseur d'entreprises agréé ainsi confirmé viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS ATO

Référence de publication: 2013043389/29.

(130052833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2013.

Weatherford Capital Ltd. Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 130.994.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 de la société mère ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Weatherford Capital Management Services Limited Liability Company
Intertrust (Luxembourg) S.A.*

Référence de publication: 2013043401/12.

(130052960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2013.

Volgacote S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 121.690.

Je soussigné, Luca Di Fino, gérant de la FIDUCIAIRE DI FINO & ASSOCIES S.à r.l., dénonce le siège de la société VOLGACOTE S.A., 19, Rue Sigismond, L-2537 Luxembourg, R.C.S. de Luxembourg sous le n° B 121.690 avec effet immédiat.

Luxembourg, le 29 mars 2013.

Référence de publication: 2013043400/10.

(130052528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2013.

Versbau S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 64.249.

En application de l'article 314 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, Versbau S.A., qui est société mère et en même temps une entreprise filiale, est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion du fait que la Société est incluse dans les comptes consolidés de sa propre entreprise mère, EM Group Oy, établie à Yrjönkatu 16 A 9,00120 HELSINKI, Finlande, qui relève du droit d'un Etat membre de la Communauté Européenne et que toutes les conditions dudit article 314 sont réunies.

Les comptes consolidés de EM Group Oy, le rapport de gestion des comptes consolidés et le rapport du réviseur d'entreprises au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013043397/15.

(130052244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2013.

RLM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 60, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 156.360.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 18 janvier 2013 réunie à Luxembourg à 10H00

Acceptation de la démission de Monsieur Vincent Tucci, administrateur de sociétés, de son mandat d'administrateur:

Nomination, en remplacement de l'Administrateur:

- La société LM1 SA, avec siège social à L-1930 Luxembourg, 60 avenue de la Liberté, inscrit au RCS de Luxembourg sous le numéro B160 528

Le mandat de l'Administrateur prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire statutaire de l'an 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013043438/17.

(130052848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2013.

Union Hotelière Parisienne Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 149.366.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2013.

Représenté par M. Stéphane HEPINEUZE

Gérant

Référence de publication: 2013043375/12.

(130052438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2013.

Tomdax S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 7, Op der Ahlkerrech.
R.C.S. Luxembourg B 109.598.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013043372/10.

(130052800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2013.

The Jolly Roger S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 9, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 91.561.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013043369/10.

(130052804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2013.

Turkey MENA Properties III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 134.487.

Il résulte de résolutions écrites prises par les associés de la Société le 6 mars 2013 que:

- M. Dirk RUPPERT a été révoqué de son poste de gérant de la Société, avec effet immédiat;
et

- M. Raimondo AMABILE, né le 12 décembre 1969 à Naples (Italie), ayant son adresse professionnelle au grand Buildings, 1-3 Strand, 15, Trafalgar Square, London WC2N 5HR (Royaume Uni), a été nommé gérant de la Société avec effet immédiat et pour une période indéterminée.

Par conséquent, le conseil de gérance de la Société sera composé au 6 mars 2013 par les gérants suivants:

- M. Rachid OUAÏCH, gérant;
- M. Frithjof FUCHS, gérant;
- M. Michaël GONTAR, gérant;
- M. Ruediger SCHWARZ, gérant; et
- M. Raimondo AMABILE, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 3 avril 2013.

Référence de publication: 2013043365/22.

(130052872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2013.

Thryn Holding N°4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 137.627.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2013.

Représenté par M. Stéphane HEPINEUZE

Gérant

Référence de publication: 2013043364/12.

(130052433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2013.

Thryn Holding N°4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 137.627.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2013.

Représenté par M. Stéphane HEPINEUZE

Gérant

Référence de publication: 2013043363/12.

(130052432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2013.

Thryn Holding N°5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 149.456.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2013.

Représenté par M. Stéphane HEPINEUZE

Gérant

Référence de publication: 2013043362/12.

(130052431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2013.

Secufund S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.
R.C.S. Luxembourg B 174.524.

Extrait de l'assemblée générale du 7 mars 2013

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale de la société, tenue à Luxembourg le 7 mars 2013, que les résolutions suivantes ont été adoptées:

- L'assemblée générale décide d'accepter la démission de Fidus Gestion S.A. de sa fonction de commissaire aux comptes.
- L'assemblée générale décide de nommer Cederlux Services Sàrl, domiciliée 18 rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg B79.327 en tant que commissaire aux comptes, et ce jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2013.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013043329/18.

(130052877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2013.

Mitco Resolution 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 127.382.

Extrait des résolutions prises par les associés en date du 26 mars 2013

- Sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée avec effet au 26 mars 2013:

* Monsieur Roland Eisele, né le 2 novembre 1943 à Speyer, Allemagne, avec adresse professionnelle au Mozartstr. 6, D – 67459 Böhl-Iggelheim, Allemagne;

* Madame Lucinda Clifton-Bryant, né le 18 octobre 1977 à Aachen, Allemagne, avec adresse professionnelle au 40 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg.
Pour extrait conforme
Pour la Société
Un gérant

Référence de publication: 2013043223/18.

(130052459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2013.

Mitco Resolution 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 127.900.

—
Extrait des résolutions prises par les associés en date du 26 mars 2013

- Sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée avec effet au 26 mars 2013:

* Monsieur Roland Eisele, né le 2 novembre 1943 à Speyer, Allemagne, avec adresse professionnelle au Mozartstr. 6, D – 67459 Böhl-Iggelheim, Allemagne;

* Madame Lucinda Clifton-Bryant, né le 18 octobre 1977 à Aachen, Allemagne, avec adresse professionnelle au 40 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg.
Pour extrait conforme
Pour la Société
Un gérant

Référence de publication: 2013043224/18.

(130052458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2013.

Mitco Resolution 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 127.272.

—
Extrait des résolutions prises par les associés en date du 26 mars 2013

- Sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée avec effet au 26 mars 2013:

* Monsieur Roland Eisele, né le 2 novembre 1943 à Speyer, Allemagne, avec adresse professionnelle au Mozartstr. 6, D – 67459 Böhl-Iggelheim, Allemagne;

* Madame Lucinda Clifton-Bryant, né le 18 octobre 1977 à Aachen, Allemagne, avec adresse professionnelle au 40 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg.
Pour extrait conforme
Pour la Société
Un gérant

Référence de publication: 2013043222/18.

(130052460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2013.

KHB Bahnhofstrasse 15-17 Beteiligung S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 159.988.

—
Auszug aus dem schriftlichen Gesellschafterbeschluss der Gesellschaft vom 03. April 2013

Aufgrund eines schriftlichen Gesellschafterbeschlusses der Gesellschaft vom 03. April 2013 hat es folgende Änderungen in der Geschäftsführung der Gesellschaft gegeben:

- Herr Daniel Kranz wurde mit Wirkung zum 03. April 2013 als A-Geschäftsführer der Gesellschaft abberufen.

- Herr Christian Bäumer, geboren am 11. Juli 1974 in Dortmund (Deutschland), geschäftlich ansässig in 5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, wurde mit Wirkung zum 03. April 2013 als neuer A-Geschäftsführer der Gesellschaft auf unbestimmte Zeit bestellt.

- Herr Johannes Haecker, geboren am 01. November 1967 in München (Deutschland), geschäftlich ansässig in 5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg wurde mit Wirkung zum 03. April 2013 als zusätzlicher B-Geschäftsführer der Gesellschaft auf unbestimmte Zeit ernannt.

Référence de publication: 2013043188/18.

(130052810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2013.

KHS Königstraße 27 Beteiligung S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 164.385.

Auszug aus dem schriftlichen Gesellschafterbeschluss der Gesellschaft vom 03. April 2013

Aufgrund eines schriftlichen Gesellschafterbeschlusses der Gesellschaft vom 03. April 2013 hat es folgende Änderungen in der Geschäftsführung der Gesellschaft gegeben:

- Herr Daniel Kranz wurde mit Wirkung zum 03. April 2013 als A-Geschäftsführer der Gesellschaft abberufen.

- Herr Christian Bäumer, geboren am 11. Juli 1974 in Dortmund (Deutschland), geschäftlich ansässig in 5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg wurde mit Wirkung zum 03. April 2013 als neuer A-Geschäftsführer der Gesellschaft auf unbestimmte Zeit bestellt.

- Herr Johannes Haecker, geboren am 01. November 1967 in München (Deutschland), geschäftlich ansässig in 5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, wurde mit Wirkung zum 03. April 2013 als zusätzlicher B-Geschäftsführer der Gesellschaft auf unbestimmte Zeit bestellt.

Référence de publication: 2013043189/18.

(130052871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2013.

Mitco Resolution 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 125.490.

Extrait des résolutions prises par les associés en date du 26 mars 2013

- Sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée avec effet au 26 mars 2013:

* Monsieur Roland Eisele, né le 2 novembre 1943 à Speyer, Allemagne, avec adresse professionnelle au Mozartstr. 6, D – 67459 Böhl-Iggelheim, Allemagne;

* Madame Lucinda Clifton-Bryant, né le 18 octobre 1977 à Aachen, Allemagne, avec adresse professionnelle au 40 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Un gérant

Référence de publication: 2013043221/18.

(130052461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2013.

Nordea Multi Label, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 562, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 131.121.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2013.

Nordea Investment Funds S.A.

Référence de publication: 2013042789/11.

(130052240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2013.

Office Portfolio Minerva II Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.905.895,47.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 135.145.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Office Portfolio Minerva II S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2013042802/11.

(130052233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2013.

Open Text SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 154.208.

In the year two thousand and thirteen, the thirteenth day of the month of March;

Before us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg;

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of Open Text SA (formerly known as Open Text S.à r.l.), a public limited liability company (société anonyme), having its registered office at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B. 154208, incorporated pursuant to the laws of the State of Delaware, United States of America and whose registered office, principal establishment and central administration has been transferred from the State of Delaware, United States of America to the Grand Duchy of Luxembourg, with full corporate and legal continuance, pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated 29 June 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 21 August 2010 number 1710. The articles of association have been amended for the last time on the 12 March 2013, pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Company").

The meeting was opened at 6:15 p.m., with Mr. Carsten Opitz, residing in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Mr. Brian Gillot, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr. Louis-Foulques Servajean-Hilst, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Increase of the share capital of the Company from its amount of one billion and seventy-five million forty-one thousand four hundred and sixty-eight United States Dollars (USD 1,075,041,468) to an amount of one billion and ninety-one million four hundred thousand nine hundred fifty-one United States dollars (USD 1,091,400,951);

2. Decision to amend article 5.1 of the articles of association of the Company in order to reflect the above items 1 and 2 of the agenda; and

3. Miscellaneous.

II- That the shareholders represented, the proxy of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxy of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxy of the represented shareholders, initialled "ne varietur" by the appearing party will also remain annexed to this deed.

III- That all the one billion and seventy-five million forty-one thousand four hundred and sixty-eight (1,075,041,468) shares representing the entire share capital of the Company of an amount of one billion and seventy-five million forty-one thousand four hundred and sixty-eight United States Dollars (USD 1,075,041,468) are represented at the present meeting and so that the meeting which the shareholders have had due notice of can validly decide on all the items of the agenda which are known to the shareholders.

The shareholders have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

In consideration for the intended share capital increase, the Company has approved a contribution in kind from Sysgenics Limited, a private limited company, incorporated and existing under the laws of England and Wales, with its registered office at 420 Thames Valley Park Drive, Reading, Berkshire RG6 1PU, United Kingdom, registered with the

Registrar of Companies for England and Wales under company number 02781334 ("Sysgenics") of all its rights and interests in the intellectual property rights as listed in the annex of the intellectual property transfer and allocation agreement entered into by and between (i) the Company, as transferee, and (ii) Sysgenics, as transferor, on 12 March 2013 (the "IP Rights"), for an aggregate amount of fifty-nine million forty-nine thousand United States dollars (USD 59,049,000).

The shareholders decide to increase the share capital of the Company by an amount of sixteen million three hundred and fifty-nine thousand four hundred and eighty-three United States dollars (USD 16,359,483) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of one billion and seventy-five million forty-one thousand four hundred and sixty-eight United States Dollars (USD 1,075,041,468), represented by five hundred and sixty-four million seven hundred twenty-four thousand and fifty (564,724,050) Ordinary Shares, twenty-five million (25,000,000) MRP A Shares, four hundred and seventy-two million eight hundred and seventeen thousand four hundred and eighteen (472,817,418) MRP B Shares and twelve million five hundred thousand (12,500,000) MRP C Shares to an amount of one billion and ninety-one million four hundred thousand nine hundred fifty-one United States dollars (USD 1,091,400,951) through the issuance of sixteen million three hundred and fifty-nine thousand four hundred and eighty-three (16,359,483) MRP B Shares.

Subscription and Payment

Thereupon, all such sixteen million three hundred and fifty-nine thousand four hundred and eighty-three (16,359,483) MRP B Shares have been subscribed as follows:

Sysgenics, aforementioned,

here represented by MaTre Carsten Opitz, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 8 March 2013 in Richmond Hill, Canada,

subscribed for sixteen million three hundred and fifty-nine thousand four hundred and eighty-three (16,359,483) MRP B Shares.

All such sixteen million three hundred and fifty-nine thousand, four hundred and eighty-three (16,359,483) MRP B Shares have been subscribed at a total price of fifty-nine million forty-nine thousand United States dollars (USD 59,049,000), out of which sixteen million three hundred and fifty-nine thousand four hundred and eighty-three United States dollars (USD 16,359,483) have been allocated to the share capital of the Company and an amount of forty-two million six hundred eighty-nine thousand five hundred and seventeen United-States dollars (USD 42,689,517) have been allocated to the share premium account of the Company stapled to the MRP B Shares of the Company.

The shareholders resolve to approve and accept the payment of the subscribed shares through contribution in kind consisting of all the IP Rights, as outlined above.

The proof of the existence and of the value of fifty-nine million forty-nine thousand United States dollars (USD 59,049,000) of all the IP Rights has been produced to the undersigned notary.

The value of the IP Rights contributed to the Company has been confirmed in a report dated 12 March 2013 from PricewaterhouseCoopers, a co-operative company (société coopérative), having its registered office at 400, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B. 65477, in accordance with articles 32-1 and 26-1 of the Luxembourg law governing commercial companies, dated 10 August 1915, as amended, which report will remain attached to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The conclusion of the report was the following: "Based on our review, nothing has come to our attention that causes us to believe that the global value of the contribution in kind does not correspond at least to the number and the nominal value, increased by the share premium, of the shares to be issued in counterpart".

Second resolution

Further to the foregoing resolutions, the shareholders resolve that article 5.1 of the articles of association shall be amended in order to read as follows:

" **5.1.** The share capital is set at one billion and ninety-one million four hundred thousand nine hundred fifty-one United States dollars (USD 1,091,400,951), represented by five hundred and sixty-four million seven hundred twenty-four thousand and fifty (564,724,050) ordinary shares without par value, all in registered form, fully subscribed and fully paid-up (the Ordinary Shares), twenty-five million (25,000,000) non-voting mandatory redeemable preferred A shares without par value, all in registered form, fully subscribed and fully paid-up (the MRP A Shares), four hundred eighty-nine million one hundred seventy-six thousand nine hundred and one (489,176,901) non-voting mandatory redeemable preferred B shares without par value, all in registered form, fully subscribed and fully paid-up (the MRP B Shares), and twelve million five hundred thousand (12,500,000) non-voting mandatory redeemable preferred C shares without par value, all in registered form, fully subscribed and fully paid-up (the MRP C Shares and together with the Ordinary Shares, the MRP A Shares and the MRP B Shares, the Shares). Each holder of an Ordinary Share is hereinafter individually referred to as an Ordinary Shareholder, each holder of an MRP A Share is hereinafter individually referred to as an MRP A Shareholder, each holder of an MRP B Share is hereinafter individually referred to as an MRP B Shareholder and each holder of an MRP C Share is hereinafter individually referred to as an MRP C Shareholder. The MRP A Shareholders, the MRP B Shareholders

and the MRP C Shareholders are collectively referred to as the MRP Shareholders. The Ordinary Shareholders and the MRP Shareholders are collectively referred to as the Shareholders."

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to six thousand five hundred euro.

There being no further business, the meeting is closed.

WHEREOF this deed is drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing parties, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

This deed having been read and translated to the proxyholder of the above appearing parties, said proxyholder signed together with the notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le treizième jour du mois de mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'Open Text SA (anciennement Open Text S.à r.l.), une société anonyme, ayant son siège social au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 154208, constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique et dont le siège social, principal établissement et administration centrale ont été transférés de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique vers le Grand-Duché de Luxembourg, avec complète continuité de personnalité morale par un acte passé devant Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, du 29 juin 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 21 août 2010 numéro 1710. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 12 mars 2013 suivant un acte passé devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire résidant à Sanem, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la «Société»).

L'assemblée a été ouverte à 18h15 sous la présidence de Monsieur Carsten Opitz, de résidence à Luxembourg, lequel a désigné comme secrétaire Monsieur Brian Gillot, de résidence à Luxembourg.

L'assemblée a élu comme scrutateur Monsieur Louis-Fouques Servajean-Hilst, de résidence à Luxembourg.

L'assemblée ayant été constituée, le président a déclaré et prié le notaire instrumentant d'acter:

I- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social de la Société de son montant actuel d'un milliard soixante-quinze millions quarante-et-un mille quatre cent soixante-huit dollars américains (USD 1.075.041.468), à un montant d'un milliard quatre-vingt-onze millions quatre cent mille neuf cent cinquante-et-un dollars américains (USD 1.091.400.951);

2. Décision de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société afin d'y refléter les points 1 et 2 susmentionnés de l'ordre du jour; et

3. Divers.

II- Que les actionnaires représentés, le mandataire des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par le mandataire des actionnaires représentés ainsi que les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur, par la personne comparante resteront attachées à cet acte.

III- Que l'ensemble des un milliard soixante-quinze millions quarante-et-un mille quatre cent soixante-huit (1.075.041.468) actions représentant l'entière du capital social de la Société d'un montant d'un milliard soixante-quinze million quarante-et-un mille quatre cent soixante-huit dollars américains (USD 1.075.041.468), sont représentées à la présente réunion de sorte que l'assemblée au sujet de laquelle les actionnaires ont été dûment informés, peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

Les actionnaires ont demandé au notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

En contrepartie de l'augmentation du capital social envisagée, la Société a approuvé un apport en nature de tous les droits et intérêts des droits de propriété intellectuelle de Sysgenics Limited, une private limited company, constituée et régie par les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 420 Thames Valley Park Drive, Reading, Berkshire RG6 1PU, Royaume-Uni, inscrite auprès du Registrar of Companies for England and Wales sous le numéro de société 02781334 («Sysgenics»), listés dans l'annexe au contrat de transfert et d'attribution de propriété intellectuelle

conclu entre (i) la Société, en tant que bénéficiaire, et (ii) Sysgenics, en tant que cédant, le 12 mars 2013 (les «Droits de Pl»), pour un montant total de cinquante-neuf million quarante-neuf mille dollars américains (USD 59.049.000).

Les actionnaires décident d'augmenter le capital social de la Société par un montant de seize millions trois cent cinquante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-trois dollars américains (USD 16.359.483) afin de porter son capital social de son montant actuel d'un milliard soixante-quinze millions quarante-et-un mille quatre cent soixante-huit (1.075.041.468), représenté par cinq cent soixante-quatre millions sept cent vingt-quatre mille cinquante (564.724.050) Actions Ordinaires, vingt-cinq millions (25.000.000) Actions POR A, quatre cent soixante-douze millions huit cent dix-sept mille quatre cent dix-huit (472.817.418) Actions POR B et douze millions cinq cent mille (12.500.000) Actions POR C, à un montant d'un milliard quatre-vingt-onze millions quatre cent mille neuf cent cinquante-et-un dollars américains (USD 1.091.400.951) par l'émission de seize millions trois cent cinquante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-trois (16.359.483) Actions POR B.

Souscription et Paiement

Ainsi, l'ensemble de ces seize millions trois cent cinquante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-trois (16.359.483) Actions POR B ont été souscrites comme suit:

Sysgenics, susnommée,

ici représentée par Maître Carsten Opitz, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée en date du 8 mars 2013 à Richmond Hill, Canada,

a souscrit seize millions trois cent cinquante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-trois (16.359.483) Actions POR B.

L'ensemble de ces seize millions trois cent cinquante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-trois (16.359.483) Actions POR B ont été souscrites à un prix total de cinquante-neuf millions quarante-neuf mille dollars américains (USD 59.049.000), dont seize millions trois cent cinquante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-trois dollars américains (USD 16.359.483) ont été alloués au capital social de la Société et quarante-deux millions six cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent dix-sept dollars américains (USD 42.689.517) ont été alloués au compte prime d'émission attaché Actions POR B de la Société.

Les associés décident d'approuver et d'accepter le paiement des actions souscrites par un apport en nature composé de tous les Droits de Pl, ainsi que décrit ci-dessus.

La preuve de l'existence et de la valeur de cinquante-neuf millions quarante-neuf mille dollars américains (USD 59.049.000) des Droits de Pl a été apportée au notaire soussigné.

La valeur des Droits de Pl contribués à la Société a été confirmée dans un rapport daté du 12 mars 2013 de PricewaterhouseCoopers, une société coopérative, ayant son siège social au 400, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 65477, en conformité avec les articles 32-1 et 26-1 de loi luxembourgeoise concernant les sociétés commerciales, datée du 10 août 1915, telle que modifiée; rapport qui demeurera annexé au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La conclusion de ce rapport a la teneur suivante: «Based on our review, nothing has come to our attention that causes us to believe that the global value of the contribution in kind does not correspond at least to the number and the nominal value, increased by the share premium, of the shares to be issued in counterpart».

Deuxième résolution

Suite aux résolutions précédentes, les actionnaires décident de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

" **5.1.** Le capital social est fixé à un milliard quatre-vingt-onze millions quatre cent mille neuf cent cinquante-et-un dollars américains (USD 1.091.400.951) représenté par cinq cent soixante-quatre millions sept cent vingt-quatre mille cinquante (564.724.050) actions ordinaires sous forme nominative, sans valeur nominale, toutes souscrites et entièrement libérées (les Actions Ordinaires), vingt-cinq millions (25.000.000) d'actions préférentielles de catégorie A obligatoirement rachetables et sans droit de vote sous forme nominative, sans valeur nominale, toutes souscrites et entièrement libérées (les Actions POR A), quatre cent quatre-vingt-neuf millions cent soixante-seize mille neuf cent une (489.176.901) actions préférentielles de catégorie B obligatoirement rachetables et sans droit de vote sous forme nominative, sans valeur nominale, toutes souscrites et entièrement libérées (les Actions POR B), et douze millions cinq cent mille (12.500.000) actions préférentielles de catégorie C obligatoirement rachetables et sans droit de vote sous forme nominative, sans valeur nominale, toutes souscrites et entièrement libérées (les Actions POR C et collectivement avec les Actions Ordinaires, les Actions POR A, et les Actions POR B, les Actions). Chaque détenteur d'une Action Ordinaire est ci-après individuellement désigné Actionnaire Ordinaire, chaque détenteur d'une Action POR A est ci-après individuellement désigné Actionnaire POR A et chaque détenteur d'une Action POR B est ci-après individuellement désigné Actionnaire POR B et chaque détenteur d'une Action POR C est ci-après individuellement désigné Actionnaire POR C. Les Actionnaires POR A, les Actionnaires POR B et les Actionnaires POR C sont collectivement désignés comme les Actionnaires POR. Les Actionnaires Ordinaires et les Actionnaires POR sont collectivement désignés comme les Actionnaires."

Estimation des frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élèvent à environ six mille cinq cents euros.

L'ordre du jour étant épuisé, les débats sont clos.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. OPITZ, B. GILLOT, L.F. SERVAJEAN-HILST, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 15 mars 2013. Relation: EAC/2013/3577. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2013038265/225.

(130046663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2013.

ACM Constructions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4130 Esch-sur-Alzette, 67, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 176.031.

—
STATUTS

L'an deux mille treize.

Le vingt février.

Pardevant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette.

A COMPARU:

Monsieur César LOPES PARENTE ANTUNES, gérant de société, né à Sagrada Familia (Angola) le 02 juin 1975 demeurant à L-4130 Esch/Alzette, 67, avenue de la Gare.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle, qu'il déclare constituer.

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de:

ACM CONSTRUCTIONS S. à r.l.

Art. 2. La société a pour objet:

- l'exploitation d'une entreprise de constructions, de façadier-plafonneur-plâtrier-peintre, de carreleur, de terrassements, d'excavation de terrains et de canalisation, de pose d'armatures pour béton armé, de coffrage, de confectionneur de chapes, de monteur d'échafaudages, de poseur de jointements.

- l'exploitation d'une agence immobilière, de promotions immobilières, la gérance d'immeubles, l'administration de biens-syndic de copropriété,

- l'exploitation d'un commerce avec importation et exportation de biens et de prestations de services ainsi que l'achat et la vente de tous marchandises.

Elle pourra faire toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet ou qui pourraient en faciliter la réalisation et le développement.

Art. 3. Le siège de la société est établi à Esch/Alzette.

Art. 4. Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 12.500,-), représenté par CENT (100) PARTS SOCIALES d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (€ 125,-) chacune.

Art. 5. La durée de la société est indéterminée.

Art. 6. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés par l'unique associé ou les associés qui détermineront leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions. Ils sont rééligibles et révocables ad nutum et à tout moment.

Art. 7. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction ou la faillite de l'unique ou d'un associé.

Art. 8. Lorsque la société comporte plus d'un associé, les parts sociales sont librement cessibles entre associés, la cession entre vifs tant à titre gratuit qu'à titre onéreux à un non-associé ne pourra se faire que de l'assentiment de tous les associés.

La transmission pour cause de mort requiert l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants qui ont en toute hypothèse un droit de préemption. Cet agrément n'est pas nécessaire en cas de transmission à un héritier réservataire ou au conjoint survivant.

Art. 9. Un associé sortant ainsi que les héritiers ou ayants-droit et créanciers d'un associé ne peuvent sous aucun prétexte, requérir l'apposition des scellés sur les biens et papiers de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants en exercice, à moins que l'associé unique ou l'assemblée générale des associés n'en décide autrement. Le résultat, actif de la liquidation, après apurement de l'intégralité du passif, sera transmis à l'associé unique ou sera réparti entre les propriétaires des parts sociales, au prorata du nombre de leurs parts.

Art. 12. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, il est référé aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2013.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

Monsieur César LOPES PARENTE ANTUNES, prénommé CENT PARTS SOCIALES	100
TOTAL: CENT PARTS SOCIALES	100

Toutes les parts ont été libérées intégralement en espèces et en conséquence la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

Frais

Le coût des frais, dépenses, charges et rémunérations sous quelque forme que ce soit, qui sont mis à charge de la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à NEUF CENT EUROS (€ 900,-).

Assemblée générale extraordinaire

Les statuts de la société ainsi arrêtés, le comparant, unique associé de la société se considérant comme réunie en assemblée générale, a pris les résolutions suivantes:

I. - Est nommé gérant de la société:

Monsieur César LOPES PARENTE ANTUNES, prénommé.

II. - La société est engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.

III. - Le siège social de la société se trouve à: L-4130 Esch/Alzette, 67, avenue de la Gare.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous Notaire le présent acte.

Signé: Lopes Parente Antunes, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 22 février 2013. Relation: EAC/2013/2446. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013038484/77.

(130047231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mars 2013.

Anchor Holdings SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 170.689.

Il résulte de la résolution du conseil de surveillance en date du 26 mars 2013 de la société Anchor Holdings S.C.A. les décisions suivantes:

1. Révocation du Commissaire suivant à compter du 26 mars 2013:

Monsieur Joost A. Mees, ayant pour adresse professionnelle 46A, Avenue J.F. Kennedy, L- 1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Nomination du Commissaire suivant à compter du 26 mars 2013 jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2013.

Madame Gwenaëlle Cousin, née le 03 avril 1973 à Rennes, France, et ayant pour adresse professionnelle 46A, Avenue J.F. Kennedy, L - 1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TMF Luxembourg S.A.

Signatures

Agent Domiciliaire

Référence de publication: 2013042979/20.

(130052382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2013.

Absolute Ventures S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 87.345.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

ABSOLUTE VENTURES S.C.A.

Référence de publication: 2013042983/11.

(130052425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2013.

ASPIK s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8323 Olm, 34, avenue Grand-Duc Jean.

R.C.S. Luxembourg B 168.902.

Assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2013

Les associés représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Madame Hiltrud Klaus-Bettscheider, née à Nalbach (Allemagne) le 5 novembre 1942, demeurant à L-8323 Olm, 34 Avenue Grand-Duc Jean, vu l'acte de notoriété Numéro 11.956 du 8 mars 2013 héritière des parts sociales détenues par M. Rudolf Klaus, décédé le 22 février 2013 à Saarbarg (Allemagne), souhaite céder ses 50 parts sociales qu'elle détient dans la société ASPIK s.à r.l.

2. Monsieur Georg Klaus, né à Völklingen le 19 décembre 1975, demeurant à L-8323 Olm, 34 Avenue Grand-Duc Jean, souhaite acquérir les 50 parts sociales de Madame Hiltrud Klaus-Bettscheider.

3. Madame Hiltrud Klaus-Bettscheider et Monsieur Georg Klaus sont d'accord que Monsieur Georg Klaus acquiert l'intégralité des 50 parts sociales cédées par Madame Hiltrud Klaus-Bettscheider et qu'il soit dorénavant associé unique de la société avec 100 parts sociales.

Après cette résolution, le capital social de la société est désormais réparti comme suit:

1. Monsieur Georg Klaus, préqualifié,	100 parts sociales
Total:	100 parts sociales
	Georg Klaus / Hiltrud Klaus-Bettscheider.

Référence de publication: 2013042957/23.

(130052312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2013.

Catalyst EPF Luxembourg 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 132.746.

Le bilan de la société au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013043030/12.

(130052866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2013.

Bimolux S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 43.826.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 2 avril 2013 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Nathalie GAUTIER, Administrateur, Master en gestion des entreprises et administration, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Madame Stéphanie GRISIUS, Administrateur, M. Phil. Finance B. Sc. Economies, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Monsieur Laurent HEILIGER, Administrateur-Président, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013.

L'assemblée générale du 2 avril 2013 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013.

Luxembourg, le 2 avril 2013.

Pour BIMOLUX S.A. -SPF

Société anonyme de Gestion de Patrimoine Familial

Référence de publication: 2013043019/22.

(130052793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2013.

Titan Management Investment SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 161.443.

Extrait des résolutions du gérant

En date du 26 mars 2013, le gérant a décidé de renouveler le mandat de FPS Audit S.à r.l., avec siège social au 46, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, enregistré auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B159674, en tant que réviseur d'entreprises agréé.

Le mandat du réviseur d'entreprises agréé FPS Audit S.à r.l. prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2013.

En date du 26 mars 2013, le gérant a également décidé de renouveler les mandats de Alexander King, Stephen Warshaw et Kai Romberg, en tant que Commissaires aux comptes.

Les mandats des Commissaires aux comptes prendront fin à l'issue de rassemblée générale qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2013.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2013042897/20.

(130052278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2013.

CEREP Investment Bristol S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 15.155,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 114.497.

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2013.

Référence de publication: 2013043053/10.

(130052681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2013.

Compass Printing Management S.à r.l. & Partners S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 159.171.

Lors de l'Assemblée Générale tenue en date du 18 mars 2013, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. révocation, avec effet immédiat, du Conseil de surveillance, représenté par les membres suivants:

- Stéphane Bourg, membre du Conseil de Surveillance, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

- James Allen, commissaire, avec adresse professionnelle au 2, Park Street, 1st Floor, W1K 2HX Londres, Royaume-Uni;

- Jack Knott II, commissaire, avec adresse professionnelle au 2, Park Street, 1st Floor, W1K 2HX Londres, Royaume-Uni.

2. Nomination de PricewaterhouseCoopers, avec siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, au mandat de réviseur d'entreprises agréé, avec effet immédiat, pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2012 et qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2013.

Référence de publication: 2013043035/20.

(130052471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2013.

CARLOTTA European Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 123.833.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Domiciliataire

Référence de publication: 2013043041/11.

(130052851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2013.

UBS (Lux) Key Selection SICAV 2, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 129.049.

Les comptes annuels au 30 septembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour UBS (Lux) Key Selection SICAV 2

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Mathias Welter / Vitali Schetle

Associate Director / Director

Référence de publication: 2013042901/13.

(130052129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2013.

Wallace Invest S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 28.068.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013043406/9.

(130052441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2013.
